

LISTE DES INFORMATEURS

N°	Nom et prénoms	Age	Sexe	Résidence	Profession	Date de l'entretien
1	Vavilahy	76	M ¹	Ambohitsilaozana	<i>Tangalamena</i>	25/08/05 et 27/09/05
2	Rakotondramanitra Régis	65	M	Ambohitriesana	Ancien travailleur au CALA	25/09/05
3	Razanamanga	75	F ²	Ambohipasika	Ménagère	26/09/05
4	Randrianarisoa Jean-Baptiste	73	M	Ambongabe	<i>Tangalamena</i>	27/09/05
5	Ratsimanosika	70	M	Mangalahala	<i>Tangalamena</i>	30/08/05
6	Tsiresy Jean-Pierre	62	M	Menaloha	Cultivateur	05/09/05
7	Ramialy	74	F	Ambohitsilaozana	Ménagère	26/09/05
8	Razakazafy	72	M	Ambohitsilaozana	Cultivateur	20/08/05
9	Ramarozafy Gérôme	68	M	Ambohitriesana	<i>Tangalamena</i>	28/09/05
10	Rasamimanana Alphonse	46	M	Ambohitsilaozana	Professeur d'histoire au C.E.G.	26/09/05
11	Rakotolahy	58	M	Ambohitsilaozana	Cultivateur	20/08/05
12	Rabearimanana Jean-Jacques	44	M	Ambohipasika	Président du village	25 et 26/08/05
13	Soazafy	49	F	Ambohitsilaozana	Sage-femme traditionnelle	20/08/05
14	Raharisoa Thérèse	39	F	Ambohipasika	Tricoteuse	26/08/05
15	Rakotoarimanana Justin	53	M	Ambohitriesana	Astrologue	30/08/05
16	Rakotonary	60	M	Toamasina	Enseignant à l'Université	14/04/06
17	Rasoarinindriana Perline	51	F	Amparafaravola	Institutrice EPP Antsahavola	Informatrice permanente

¹ M = masculin.

² F = féminin.

INTRODUCTION

Une ethnies est une société humaine réputée homogène, fondée sur la conviction de partager une même origine et sur une communauté effective de langue et, plus largement, de culture³. Madagascar, d'après le recensement de Gallieni, est officiellement composé de dix-huit ethnies ayant chacune sa propre culture qui fait son identité. Malgré cela, beaucoup de choses leur sont communes comme la consommation de riz, la conception des ancêtres, la présence ou la nécessité du zébu et du rhum dans toutes les cérémonies traditionnelles. Ce qui fait que Madagascar forme une unité dans la diversité.

A propos de l'ethnie sihanaka, elle est une ethnies malgache habitant la partie ouest de la province autonome de Toamasina. Elle met beaucoup en valeur les *fady* (interdits) et conserve encore beaucoup de traditions. Et on peut même dire que cela fait partie des traits qui caractérisent cette société. De ce fait, les Sihanaka vivent avec précaution et attention pour respecter ces *fady*.

³ *Le petit Larousse grand format 2003.*

Comme l'exception confirme la règle, malgré leur vigilance, il y a des choses à quoi les Sihanaka ne peuvent pas échapper. Or, ces choses font partie de leur *fady*. Dans ce cas, il faut pratiquer *l'alafaditra* (exorcisme), un rite qui sert justement à purifier celui qui n'a pas respecté un de ces *fady*, vis-à-vis des ancêtres, les premiers détenteurs de cette tradition. C'est cette même raison qui a donné naissance au rite du *alataolambalo* (enlèvement des huit os du zébu) dans la société sihanaka.

Comme le chiffre huit est conçu comme un chiffre dangereux dans cette société, il est interdit chez les Sihanaka de l'utiliser dans la vie quotidienne, sinon, il peut porter malheur. Par contre, aucun couple sihanaka ne peut sauter ce chiffre en mettant au monde ses enfants. Du coup, le couple en question se sent angoissé et hanté par les dangers que ce chiffre peut causer à sa famille. En effet, il fait recours au rite du *alataolambalo*. Ce rite a pour objectif d'écartier les huit enfants et la famille des dangers du chiffre huit et de les réinsérer dans la société qui les a considérés comme dangereux.

Du côté matériel, l'accomplissement de ce rite demande d'énormes dépenses renforcées, de nos jours, par l'inflation qui ne cesse de grandir. C'est pourquoi certains parents sont obligés de pratiquer ce rite d'une manière simplifiée. D'autre part, actuellement, tout le monde a tendance à limiter le nombre de ses enfants et ne souhaite plus en avoir beaucoup. Or, la première condition de la pratique de ce rite du *alataolambalo*, c'est qu'un couple a mis au monde huit enfants. De ce fait, ce rite est menacé et risque de tomber en désuétude sans laisser de traces.

Cela semble justifier l'objet de nos recherches. Etant donné que « la parole s'envole, mais que l'écrit reste », ce mémoire est réalisé dans le but de marquer le passage du *alataolambalo* dans la société sihanaka, si un jour, il devrait être complètement effacé de sa pensée.

Il est alors question ici de savoir la procédure et la conception des Sihanaka de ce rite, ainsi que la place qu'il tient dans la société sihanaka actuelle.

Pour pouvoir répondre à cette problématique, nous avons convenu d'opter pour un sujet d'ordre anthropologique intitulé : «LE RITE DU *ALATAOLAMBALO* CHEZ LES SIHANAKA. LE CAS DE LA COMMUNE RURALE D'AMBOHITSILAOZANA, DISTRICT D'AMBATONDRAZAKA».

Durant la réalisation de ce travail, nous ne nous sommes pas contentée seulement de savoir comment les Sihanaka d'Ambohitsilaozana se comportent dans la vie quotidienne et durant le rite du *alataolambalo*, mais nous avons essayé également de comprendre et de savoir les raisons qui les poussent à se comporter de cette façon. Pour satisfaire notre curiosité, il nous semble nécessaire d'entreprendre des recherches participatives, d'interroger les gens qui sont encore attachés à la tradition, les résidents d'Ambohitsilaozana.

M. Rakotoniray, enseignant à l'Université de Toamasina qui a déjà écrit trois livres sur la circoncision chez les Sihanaka et notre mère Rasoarinindrina Perline nous ont éclairci certaines choses concernant la naissance, la première coupe des cheveux, etc. En plus des entretiens que nous avons eus avec eux, nous avons complété nos données à l'aide de documents recueillis auprès des bibliothèques, telles que celle de l'Alliance Française, celle de l'Aumônerie catholique universitaire (A.C.U.) et celle de la mairie, lesquelles se trouvent à Toamasina.

Il faut faire remarquer que dans certains passages de notre travail, nous parlons seulement des Sihanaka sans évoquer le nom d'Ambohitsilaozana. Cela sous-entend que le sujet étudié englobe tous les Sihanaka. De même, en parlant de la pratique du rite du *alataolambalo*, elle est commune à tous les

Sihanaka. Il est aussi nécessaire de signaler que durant nos enquêtes, nous n'avons pas eu l'occasion d'assister à une cérémonie du rejet du *taolambalo*, ni à la cérémonie du *alataolambalo* pratiquée d'une manière « modérée ». Malgré cela, nos informateurs ont fait leur possible pour nous décrire le déroulement de ces cérémonies et de nous faire comprendre leurs valeurs. En plus, la commune rurale d'Ambohitsilaozana sur laquelle ces recherches ont été menées est le village natal de notre mère, dans lequel nous avons, nous-même, beaucoup de liens familiaux. De ce fait, il nous a été assez facile d'accumuler les informations à leur connaissance. Cela constitue une raison fondamentale qui nous a poussée à choisir ce thème car la réalisation de ce travail nous a permis de savoir davantage sur notre culture et de la faire connaître aux autres. Ainsi, nous espérons que ce travail contribuera à l'évaluation et à la valorisation de la culture nationale malgache.

Pour mener à bon terme ce travail, nous avons jugé nécessaire de le diviser en trois parties :

- La première partie sera consacrée à la présentation de notre terrain d'étude, qui est la commune rurale d'Ambohitsilaozana. Elle comprend encore trois chapitres :

- Le cadre géographique ;

- Le cadre historique ;

- Le contexte socio-culturel.

- La seconde partie sera une étude analytique parlant de tout ce qui tourne autour du rite du *alataolambalo*. Elle est divisée en deux chapitres :

- La description du rite ;

- Le rite pendant la cérémonie.

Ce second chapitre est assez long parce qu'il parle du déroulement du rite. Il est alors composé de trois sous-chapitres décrivant les étapes de la cérémonie : avant la cérémonie, pendant la cérémonie et après la cérémonie.

- La troisième et dernière partie est une réflexion sur le rite du *alataolambalo*. Elle comprend aussi trois chapitres qui sont :

- Les interprétations des signes et symboles du rite du *alataolambalo* ;
- Ses avantages et ses inconvénients ;
- L'évolution et l'avenir du *alataolambalo*.

Tel est le plan que nous allons adopter pour traiter ce travail.

PREMIERE PARTIE

PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE

CHAPITRE I

LE CADRE GEOGRAPHIQUE

I.- QUELQUES MOTS SUR LE PAYS SIHANAKA

L’ethnie sihanaka occupe la partie Alaotra de la région Alaotra-Mangoro dans la province autonome de Toamasina. L’Alaotra, considéré comme le pays des Sihanaka, appelé aussi Antsihanaka, s’étend sur une superficie de 5 670 km²⁴ se situe environ à 370 km⁵ du chef-lieu de province et compte 629 338 habitants.

L’Antsihanaka est limité au sud par le pays des Bezanozano, au nord, par le pays tsimihety, à l’est par les pays des Betsimisaraka et à l’ouest par

⁴ Données recueillies auprès du bureau du service topographique d’Ambatondrazaka, le 14 décembre 2005.

⁵ Calcul fait à partir des bornes kilométriques.

l’Imerina⁶. En plus, les routes nationales qui le lient avec les autres villes, des petites pistes rurales ayant déjà existé auparavant (avant la colonisation) facilitent aussi la circulation des hommes et des marchandises de l’Antsihanaka vers ses pays voisins. A titre d’exemple, la piste qui relie Imerimandroso à Vavatenina et celle de Soalazaina à Anjozorobe qui sont encore praticables de nos jours.

L’Antsihanaka est un pays agriculteur. Il y a deux saisons bien distinctes.

- De novembre à mars : la saison chaude et pluvieuse avec une forte pluviométrie de 1 000 mm en moyenne.

- La saison froide et sèche se fait sentir du mois d’avril jusqu’au mois d’octobre⁷. Durant cette saison, les pluies sont rares et on n’enregistre en moyenne que 100 mm de pluviométrie. Après calcul fait donc, l’Antsihanaka a une pluviométrie de 1 100 mm en moyenne par an. Cette forte pluviométrie ajoutée à l’hydrographie explique sans doute la fertilité de la terre sihanaka qui assure l’appellation de premier grenier à riz de Madagascar.

En termes d’hydrographie, citons les cours d’eau les plus distingués : le Sahabe, l’Anony, le Sahamilahy, le Sahamaloto, le Manamontana, etc., et surtout le fameux Lac-Alaotra qui symbolise le pays. Ces rivières ne servent pas uniquement à irriguer les rizières mais elles assurent aussi la seconde activité des Sihanaka *tamorondrano* (ceux qui habitent les bords du lac) : la pêche.

Le pays sihanaka, en plus de sa réputation d’être le grenier à riz de Madagascar est aussi réputé pour sa richesse en poissons. Le mot *besisika* (cyprinidés) va même de pair avec le pays sihanaka. C’est le poisson

⁶ D’après la statistique démographique année 2004, recueillie au sein de la direction inter-régionale de la population, de la condition féminine de Toamasina, le 21 décembre 2005.

⁷ REMUZAT, Claude, *Les racines de l’Antsihanaka*, p. 37.

emblématique du Lac-Alaotra et des rivières du pays. A part le *besisika*, on y trouve encore le *lapia* (cyprinoïdes), le *fibata* (une espèce de poisson importé de la Corée).

Si on peut le dire, l'Antsahanaka est un pays béni. Il est riche en hydrographie, riche en pluviométrie. La culture et la pêche y sont favorables. L'élevage y est prospère parce que les conditions naturelles lui permettent de se développer. L'élevage bovin tient la première place dans ce pays. Les montagnes (*tanety*) servent de pâturages durant la saison de pluie. Les rizières et les zones basses assurent le relais pendant la saison sèche.

Après l'élevage bovin, il y a l'élevage des oies. Cet élevage est pratiqué presque par chaque foyer. Non seulement parce qu'il est à la portée de tous, mais aussi il ne demande pas beaucoup d'occupations : le son de riz suffit comme alimentation et il faut aussi les laisser se baigner à la rivière et les conditions pour leur développement sont réunies.

CARTE DE LA COMMUNE RURALE D'AMBOHITSILAOZANA

II.- DELIMITATION DE LA COMMUNE RURALE D'AMBOHITSILAOZANA

1.- Sa description

La commune rurale d'Ambohitsilaozana se trouve à 15 km⁸ environ de la ville d'Ambatondrazaka, chef-lieu de district. C'est un village montagneux traversé en son milieu par la route qui fait le tour du Lac-Alaotra. Elle a une superficie de 360 km²⁹ et compte 18 517 habitants¹⁰.

La commune rurale d' Ambohitsilaozana comporte 11 *fokontany* à savoir : Ambohidivoara, Ambohimanga, Ambohipasika, Ambohitresana, Ambohitsilaozana, Ambongabe, Antandrokomby, Mahatsinjo, Mangalahala, Menaloha et Tanambao-Jiapasika. Le climat y est presque le même que celui d'Antsihanaka en général mais un peu plus capricieux. Ambohitsilaozana est un peu isolé des sources. Menaloha, la seule grande rivière à proximité se trouve encore à plus de 5 km du village. En conséquence, la population creuse des puits pour se procurer de l'eau dans la vie quotidienne. Et comme tous les Sihanaka, les habitants y sont presque tous des cultivateurs.

Leur principale activité est la riziculture qui fournit la base de l'alimentation des Malgache et surtout des Sihanaka. Cette culture est praticable sur les surfaces inondées par les petites rivières. Mais d'un autre côté, il y a aussi les terres qui ne sont pas favorables à la riziculture. Pour les mettre en valeur, les habitants y cultivent des légumes et pratiquent aussi les cultures

⁸ D'après les données obtenues auprès du bureau de la commune rurale d'Ambohitsilaozana, le 17 août 2005.

⁹ *Ibidem*.

¹⁰ *Ibidem*.

sèches telles que le maïs, le manioc, la patate, etc. C'est la cause de l'abondance des légumes dans la commune.

Côté environnement, la commune rurale est encore assez boisée, mais étant donné que les principaux moyens de chauffage de la population sont le charbon de bois et le bois sec, la situation est inquiétante parce qu'à force d'exploiter la forêt, la commune risque de se déboiser d'une manière progressive.

2.- Sa situation économique

Les Sihanaka forment une ethnie à vocation agricole. Pour le cas d'Ambohitsilaozana, environ 92 %¹¹ de sa population sont tous des cultivateurs. Ce pourcentage très élevé s'explique par le fait que chez eux, même ceux qui occupent des places de fonctionnaires ou de bureaucrates pratiquent l'agriculture, en dehors de leurs activités principales.

A propos de l'élevage, les Sihanaka d'Ambohitsilaozana élèvent surtout des bœufs. Ces bêtes ne leur servent pas uniquement comme moyen de production, mais aussi et surtout ils représentent de la richesse. Ce sont des fortunes laissées par les générations ascendantes ou les ancêtres et qui reflètent leur niveau de vie. En dehors de l'élevage bovin, il y a aussi l'élevage caprin. Seul l'élevage porcin est interdit chez les Sihanaka originaires d'Ambohitsilaozana, mais paradoxalement, ils mangent de la viande de porc.

¹¹ Selon l'estimation faite par notre oncle paternel, le président du village d'Ambohipasika, en la personne de Rabearimanana Jean-Jacques, 44 ans, lors de notre entretien avec lui le 25 août 2005.

Au sujet de la pêche, les habitants d'Ambohitsilaozana la pratiquent aussi, mais pour ce faire, ils doivent se déplacer à 7 km du chef-lieu de la commune.

Comme travail d'artisanat, les habitants pratiquent le tricotage et surtout le tressage. Ce sont les femmes et les jeunes filles qui en sont les spécialistes. Elles ont, pour le tressage, comme matières premières, des joncs, du *vendrana* et des fibres de bananier qui font tous partie de la végétation locale. Elles fabriquent des paniers, des chapeaux, des sacs à main, des corbeilles, des nattes, etc. Ces matériels sont fabriqués dans le but d'assurer leur utilité dans la vie quotidienne et pourquoi pas aussi, pour gagner un peu d'argent.

Mais malgré ces conditions naturelles de vie qui paraissent favorables dans tous les domaines, les habitants d'Ambohitsilaozana ne vivent pas encore très à leur aise financièrement, puisqu'une famille touche en moyenne entre 100 000 et 150 000 *Ariary*¹² par an. Et ceci varie suivant la fluctuation des produits.

L'année est divisée en trois grandes périodes chez les Sihanaka. La première est le moment de la culture. Elle débute au mois de janvier et s'achève au mois d'avril. C'est le *fahavaratra*, appelé tout simplement chez les Sihanaka « *maitso ahitra* » (période de verdure). C'est le moment où les habitants sont presque tous en difficulté pour gagner leur vie. C'est pendant cette période aussi que les gens travaillent beaucoup. Ils labourent la terre, achètent quelques semences, assurent le repiquage. En un mot, c'est le moment d'investissement. Leur seule source d'argent provient des ventes de légumes, mais cette source leur est insuffisante.

¹² Selon l'estimation faite par notre oncle maternel, le président du village d'Ambohipasika, M. Rabearimanana Jean-Jacques, 44 ans, lors de notre entretien avec lui le 25 août 2005.

La deuxième période se déroule à partir du mois d'avril, période où le riz commence à mûrir. Cette période qui ne prendra fin qu'au mois de juillet, est la période de la moisson, appelée *miaka-bokatra* ou *main-tany* (terre sèche) par les Sihanaka. Tous les villageois, même les enfants, peuvent se procurer de l'argent à cette période parce qu'il y a beaucoup de moyens pour le faire : en travaillant chez quelqu'un ou en vendant sa part de récolte. C'est pendant cette période que les Sihanaka profitent pour acheter des matériels agricoles ou ce dont ils auront besoin à la maison comme les matériels électroménagers, les meubles, les vêtements.

Du mois d'août au mois d'octobre, les Sihanaka pratiquent divers rites comme le *famadihana* (exhumation), la circoncision, le mariage, etc. C'est aussi le moment des festivals, des foires et de tant d'autres divertissements (spectacles, soirées dansantes, etc.) qui ne font qu'inciter les gens à dépenser beaucoup plus. Et pour cela, ils sont obligés de vendre leurs produits, leur seul moyen de se procurer de l'argent.

Suivant cette période de dépenses et de festivités, au seuil du mois d'octobre, certaines familles se trouvent déjà dans l'impossibilité de satisfaire leurs besoins au niveau financier. Les Sihanaka appellent cette période : *may mololo* (chaume brûlé) durant laquelle la récolte commence à perdre sa trace et les repousses apparaissent. C'est un indice qui signale que le *fahavaratra* ne tardera pas à venir. Cette instabilité économique cause la monotonie de la vie des habitants de la commune : alternance de la période de gaspillage et de la période d'insuffisance.

Malgré les différences de niveau de vie, il y a quand même des traits communs qui rendent les habitants homogènes. C'est leur façon de s'organiser dans la société.

3.- Le mode de vie de la population

Chez les Sihanaka d'Ambohitsilaozana, il y a des jours fastes et des jours néfastes.

Le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi sont des jours fastes. Par contre, sont conçus comme des jours néfastes le mardi, le jeudi et le dimanche¹³. Les Sihanaka sont tous des bons cultivateurs, car ils travaillent tous les jours fastes en cultivant la terre. Les hommes labourent et sèment les grains, tandis que les femmes s'occupent du repiquage ainsi que de l'arrosage des légumes au champ. Quant aux jeunes filles, elles assurent la préparation du repas de toute la famille. Seuls les gens âgés restent au village. Ils en sont les gardiens. Mais en même temps, les vieilles continuent à tresser ou à tricoter. Pour elles, c'est un passe-temps.

Les Sihanaka sont traditionalistes. Ils ne descendent jamais dans les rizières les jours néfastes parce qu'il est interdit d'y apporter le fer, c'est-à-dire de labourer durant ces jours. Ce sont donc des moments de repos pour les hommes. Quant aux femmes, c'est l'occasion pour elles d'aller en ville, à Ambatondrazaka, pour vendre quelques produits agricoles ou artisanaux et aussi pour acheter des provisions pour les prochains jours de travail. Les garçons vont aux pâturages pour garder les bœufs.

Il nous semble aussi nécessaire de noter que la sédentarité est une caractéristique commune à tous les Sihanaka. Pour eux, les conditions de vie sont favorables ; donc, ils n'ont pas besoin d'errer dans les autres pays pour gagner leur vie. Ils disent même que c'est une malédiction que d'être un

¹³ Patrice Samuel Ralaitafika, *Fa iza moa ny Sihanaka ? Tahirin'Antsihanaka*, p. 20.

nomade¹⁴. C'est aussi pour eux un moyen de prouver leur attachement à leur terre ancestrale.

Malgré cette attitude, les Sihanaka sont tous très hospitaliers. Ils reçoivent de bon cœur les visiteurs. Ils ne manquent pas non plus de se rendre mutuellement visite parce qu'ils sont convaincus que « la cohésion familiale et villageoise s'appuie sur le jeu mutuel de la visite et de la réception »¹⁵. Leur joie pour la venue des visiteurs se manifeste par l'abattage d'une oie, qui est conçue comme un oiseau de fête chez les Sihanaka.

¹⁴ Miora Mampionona, *Valeur anthropologique des perles dans la région d'Ambatondrazaka*, p. 107.

¹⁵ Père Robert Dubois, *Olombelona*, p. 95.

CHAPITRE II

LE CADRE HISTORIQUE

I.- LES DONNEES DE L'HISTOIRE SUR L'ORIGINE DES SIHANAKA

D'où viennent les Sihanaka ?

Plusieurs chercheurs ont essayé de répondre à cette question, mais aucun d'entre eux n'est parvenu à révéler la vraie identité de la première source des Sihanaka. Cela justifie toujours la remarque qu'a faite Marie France Fernandez lorsqu'elle disait que l'origine des Sihanaka pose un problème¹⁶. Mais pour mieux comprendre cela, voyons tout de suite les versions d'histoire que ces chercheurs ont écrites à ce propos.

¹⁶ FERNANDEZ (M.- F.), « Contribution à l'étude du peuplement ancien du Lac-Alaotra », *Taloha*, n° 3, « Les données de l'histoire », p. 7.

1.- Les ancêtres des Sihanaka

D'après le docteur Laffay, les Sihanaka sont des descendants des Vazimba¹⁷. Alfred Grandidier prétend, à son tour, que les Sihanaka appartiennent à la même race que les Vazimba de l'Imerina¹⁸. D'après lui, les Sihanaka seraient apparentés aux Merina et ils auraient hérité de leur mode de vie de pêcheurs. Il appuie son hypothèse par une remarque : les pirogues des Sihanaka sont comparables à celles des habitants d'Itasy, descendants eux-mêmes des Vazimba.

E. Ramilison, retracant la généalogie des Zafindrandriamamilazabe auxquels il appartient, a recueilli les traditions qui concernent les Sihanaka. Il affirme que les Merina, les Betsileo, les Sihanaka et les Bezanozano ont une origine commune qui remonte à un grand ancêtre : Andrimatomanara, lequel débarqua près de Maroantsetra vers le 13^e ou le 14^e siècle¹⁹.

Selon l'estimation approximative qui découle de l'étude des générations successives, les ancêtres des Sihanaka comme ceux des Merina, auxquels ils sont liés par une ascendance commune, ajoute-t-il, ne sont pas des Vazimba. Ils ont parfois cohabité avec les Vazimba, sur la même terre avant de les refouler, mais ne se sont pas mélangés avec eux²⁰.

Mais avant de voir les autres histoires, nous pensons qu'il serait logique de dire quelques mots sur ce qu'on entend par Vazimba.

¹⁷ LAFFAY (Dr), *Revue de Madagascar*, avril-mai 1902, p. 321.

¹⁸ GRANDIDIER (A.), *Ethnographie*, Paris, 1908, Tome 1, p. 228.

¹⁹ REMUZAT (C.), *Les racines de l'Antsihanaka*, p. 43.

²⁰ *Ibidem*, p. 43.

Le mot Vazimba est l'équivalent du mot bantou *Bazimu*, formé de l'article *Ba* (les) et de *Zimu* (esprits des ancêtres)²¹, il n'indique donc ni composante ethnique, ni origine géographique, si ce n'est un éventuel passage sur la côte africaine.

Joseph Ki-Zerbo décrit les Vazimba comme « des groupes assez composites d'Asiatiques et d'Africains et de métis qui aborderont l'île vers l'intérieur et le nord-ouest pour essaimer ensuite vers l'intérieur et vers le sud jusqu'à la dépression du Lac-Alaotra et à la vallée du Mangoro. A ces éléments afro-asiatiques se sont ajoutés très vite des éléments arabes²².

Ces Vazimba seraient donc le résultat de vagues successives de migrations d'origine asiatique, malaisienne, indonésienne et polynésienne.

Revenons maintenant à notre problème sur les ancêtres des Sihanaka.

Une tradition recueillie par Longuefosse, auprès de Rainialinera, *lohaolona* d'Ampaniala, un village sihanaka situé au pied d'Imerimandroso, en bordure est du Lac raconte qu'un notable vivant au sud de l'Imerina, dans un pays appelé Masihanaka, se serait expatrié pour fuir les attaques dont il était victime. Après plusieurs étapes, il parvint sur les bords d'un vaste marais entouré de forêt et au milieu duquel il aperçut deux îlots sur lesquels il s'établit et construisit le village de Mankary ou Mahakary.

Ses enfants se trouvant à l'étroit sur l'îlot se rendirent sur l'élévation où ils fondirent le village d'Ambatofotsy. Une autre partie se détacha et forma plus au nord le village d'Ambohidava.

²¹ REMUZAT (C.), *Les racines de l'Antsihanaka*, p. 42.

²² Joseph Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique Noire*, cité par REMUSAT, *Les racines de l'Antsihanaka*, p. 42.

Longuefosse situe l'origine de Rainialinera dans le pays antesaka, au bord du Lac Masihanaka, au sud de Vangaindrano²³.

Le problème n'est toujours pas résolu. Essayons maintenant de faire référence au récit qu'a écrit Rakotoniary. En parlant des Sihanaka, il raconte que Razaka et Ngaly sont les ancêtres des Sihanaka. Ce Razaka dont on ignore le vrai nom, est un Africain mais les habitants d'Analalava l'ont appelé tout simplement Razaka. Et Ngaly, l'épouse de Razaka est la fille unique du roi Andrianamboniarivo d'Analalava qui régnait probablement vers les XVI^e siècle.²⁴

C'est seulement durant notre entretien avec lui qu'il a bien précisé que Razaka dont il parle dans son livre est un Indonésien et Ngaly une Arabe. C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, quelques noms de lieux de l'Antsihanaka sont d'origine indonésienne : *laut*, par exemple, signifie grand lac ou mer²⁵.

Mais à cause de leurs problèmes : climat, attaques, ..., le couple et ses enfants sont obligés de migrer quelque part. C'est durant cette migration qu'il a perdu ses sept enfants. De ce fait, ils sont appelés par les Vazimba : Sihanaka.

Jusque là, aucune certitude n'est confirmée au sujet de l'origine des Sihanaka. Mais quelle que soit la source d'informations, il apparaît qu'une certaine entité sihanaka à partir d'un fond malayo-polynésien complété par des apports africains (en particulier au niveau des finales vocaliques, de type bantou et des noms d'animaux) selon les renseignements donnés par la glottochronologie²⁶.

²³ REMUZAT (C.), *Les racines de l'Antsihanaka*, p. 44.

²⁴ RAKOTONIARY, *Le fandrangitanaombilà (circoncision) : sens et valeur chez les Sihanaka*, p. 19.

²⁵ RAKOTONIARY, *ibidem*, et entretien à Toamasina, le 14 avril 2006.

²⁶ REMUZAT (C.), *Les racines de l'Antsihanaka*, p. 44.

2.- Origine du mot Sihanaka

Différents moyens ont été avancés tant pour expliquer l'origine du peuplement que pour l'étymologie du nom Sihanaka.

Le point de vue de Grandidier, repris par Dandouau et Chapus nous semble pertinent. Sihanaka est formé de deux racines : *sia* : errer et *hanaka* : marécage. Les Sihanaka sont donc les gens errant dans les marécages, ceux qui vivent autour du Lac et qui, de ce fait, ont un mode de vie lié aux conditions particulières du milieu naturel²⁷.

Une autre explication basée, elle aussi, sur les considérations géographiques, est donnée par le gouverneur Berthier pour qui « Itasihanaka » aurait dérivé aussi bien en « Itasy » que vers « *hanaka* » pour désigner un lac des plaines inondées ou marécages²⁸.

Longuefosse le rapproche des dires des habitants des rivières qui, « après s'être laborieusement frayé un passage à travers les montagnes et roches, parviennent dans la plaine où elles s'épandent lentement à partir des mots *sisika*, qui s'introduit de force, et *mihanaka*, qui se répand doucement, sournoisement »²⁹.

Ce mot Sihanaka est aussi attribué au couple Razaka et Ngaly par les Vazimba, au moment où il a perdu ses enfants. Par conséquent, le mot Sihanaka signifie ici « ayant perdu des enfants ou ses enfants). *Siha* : perdu ou égaré, et *anaka* : enfants³⁰.

²⁷ GRANDIDIER et repris par DANDOUAU dans leur *Histoire des populations de Madagascar*, p. non retenue.

²⁸ REMUZAT (C.), *Les racines de l'Antsihanaka*, p. 41.

²⁹ *Ibidem*, p. 44.

³⁰ RAKOTONIARY, *Le fandrangitanaombilà (circoncision) : sens et valeur chez les Sihanaka*, p. 19.

II.- LE DISTRICT D'AMBATONDRAZAKA

Vu que notre terrain d'étude est la commune rurale d'Ambohitsilaozana, nous avons intérêt à raconter en quelques lignes l'origine du nom de ce village. Mais avant de le faire, parlons brièvement de l'histoire d'Ambatondrazaka qui est le chef-lieu de district de la commune d'Ambohitsilaozana. Pour ce faire, nous allons apporter deux faits historiques parlant de l'origine du nom Ambatondrazaka. Le premier est paru dans le livre intitulé *Tahirin'Antsihanaka*. Ce livre étant écrit en malgache par Patrice Ralaitafika, nous avons essayé d'en traduire en français quelques passages qui nous intéressent. Le second fait historique, c'est celui écrit par Rakotoniray dans son mémoire de maîtrise intitulé : *Le fandrangitanaombilà (circoncision) : sens et valeur chez les Sihanaka*. Après avoir analysé ces deux œuvres, nous essaierons d'obtenir une conclusion brève.

Etymologiquement d'abord, le nom en question est constitué par deux mots : *vato* (pierre) et *Razaka* (nom propre de personne). Ce qui donne en tout le nom Ambatondrazaka.

Voyons maintenant l'histoire rapportée par Ralaitafika.

Texte malgache	Traduction en français
<p>« <i>Mpihavy avy any Imerina hono Randriambololona, tonga taty Antsihanaka. Tsy voalaza anefa ny anaran'ny vavy. Niteraka telo mirahavavy izy dia Ramiangaly, Raseheno ary Razaka faravavy</i></p>	<p>« Randriambololona était, paraît-il, un migrant venu d’Imerina parvenu ici à Antsihanaka. Le nom de la femme n’a pas été mentionné. Ils ont enfanté trois filles : Ramiangaly, Raseheno et la dernière Razaka.</p>
<p><i>Nony efa samy lehibe nanambady izy ireo dia niteraka avokoa ireo zokiny roa fa Razaka kosa momba ka tsy mba niteraka. Onena ireto zandriny ary izy mirahavavy, ka nifanaraka fa samy hanome zaza iray avy ho azy.</i></p>	<p>Une fois grandes, elles s’étaient mariées et les deux aînées ont eu des enfants Razaka était stérile et n’a pas eu d’enfant. Les deux sœurs ont eu alors pitié de leur cadette et ont décidé de lui offrir un enfant chacune.</p>
<p><i>Dia nitoloran’izy ireo zaza roa tokoa Razaka ka faly aoka izany. Mba tena hahatapaka ny fanomezana anefa dia namory fakonolona Razaka mba hanangana orimbato, ho vavolombelona eo imason’ny fokonolona fa lasany tanteraka ireo zaza ireo sy mba hara-mifaly aminy.</i></p>	<p>Elles ont donné effectivement deux enfants à Razaka qui était alors très contente. Pour officialiser ce don, elle réunit la communauté villageoise pour ériger deux pierres qui témoigneront aux yeux du <i>fokonolona</i> que les enfants lui appartiendront et aussi pour fêter cela ensemble.</p>
<p><i>Nanomboka hatreo no tonga nanana ny lazany nahafantarana azy ny tanàna : ny vaton-dRazaka, ka izay no nahatonga ny anaran’ny tanàna hoe : Ambatondrazaka ».³¹</i></p>	<p>C’est depuis cela que le village a eu la réputation qui l’a fait connaître : la pierre de Razaka. Et c’est de cela qu’est venu le nom du village appelé : Ambatondrazaka ».³²</p>

S’il en est ainsi, à propos de la version de Ralaitafika, voyons l’autre qui est celle de Rakotoniary.

Dans son mémoire de maîtrise, Rakotoniary nous fait comprendre que *siha* est synonyme de égaré, *anaka* veut dire enfant. Donc, « Sihanaka » se dit alors d’un couple ou d’une personne qui a perdu ses enfants. C’est le cas du

³¹ Patrice Samuel Ralaitafika, *Tahirin’Antsihanaka*, pp. 19 - 20.

³² Ibidem, pp. 19 - 20.

couple Razaka et Ngaly. Suite à cette histoire, le couple en question a décidé de suivre la direction prise par ceux qui ont volé ses enfants. Arrivé à un petit village, à côté duquel se trouve une haute montagne, Ngaly y monte pour scruter les alentours... Razaka, pour sa part, a dressé une pierre dans ce village en souvenir de ses enfants perdus. C'est de là que vient le nom d'Ambatondrazaka (lieu de la pierre levée par Razaka).³³

Dans les deux versions de l'histoire, nous avons remarqué des paradoxes. D'une part, il y a d'abord le dénommé Razaka, un Indonésien, père de sept enfants qui sont égarés. Il a planté une pierre pour lui rappeler ce mauvais souvenir. Et d'autre part, on dit que Razaka est une femme qui ne pouvait pas avoir d'enfants. Elle est d'origine merina. Elle avait reçu comme cadeau de la part de ses sœurs aînées deux enfants. Cette Razaka avait, elle aussi, planté des pierres au nombre de ses enfants.

Il y a ensuite la présence de deux femmes qui sont à l'origine du nom Ambohimiangaly. Une version dit que l'épouse de Razaka s'appelle Ngaly. C'est elle qui a scruté les alentours en montant sur une haute montagne qui est l'actuel Ambohimiangaly. Pour l'autre version, Ramiangaly est la sœur de Razaka. Elle a régné dans le village à côté de la montagne sur laquelle Ngaly a monté. C'est également ce fait qui a engendré le nom Ambohimiangaly.

Mais malgré ces contradictions, force est de constater que des points communs existent. Quelqu'un répondant au nom de Razaka avait implanté au moins une pierre et ce, en souvenir de ses enfants (sept ou deux : perdus ou reçus). La seule chose dont on peut être sûr est la définition étymologique du mot Ambatondrazaka. Ce nom est formé de deux mots : *vato* (qui veut dire

³³ RAKOTONIARY, *Le fandrangitanaombilà (circoncision) : sens et valeur chez les Sihanaka*, p. 20.

pierre) et Razaka, le nom propre d'une personne. Ambatondrazaka signifie alors : « A la pierre levée par Razaka ».

III.- L'HISTOIRE D'AMBOHITSILAOZANA

Normalement, notre étude doit porter sur tous les Sihanaka, mais étant donné que l'Antsihanaka est très vaste, nous avons décidé de focaliser nos recherches sur les Sihanaka de la commune rurale d'Ambohitsilaozana. En plus, peu d'études ont été menées précisément concernant ce terrain. Avant de faire connaître l'évolution du village, il nous semble logique d'expliquer d'abord pourquoi cette commune a été dénommée Ambohitsilaozana.

1.- L'origine du nom Ambohitsilaozana

Le nom Ambohitsilaozana est la résultante de trois mots : *vohitra* (montagne), *tsi-* (ne pas) et *ilaozana* (quitté, abandonné). En un mot, Ambohitsilaozana signifie donc « la montagne qu'on ne peut pas quitter ».

Une parmi nos informateurs³⁴ résidant au village d'Ambohitsilaozana nous a fait part de sa connaissance sur le fait que le nom de ce village a été donné par les passants à une montagne à partir de 1910. Etant donné que cette montagne a une hauteur remarquable, elle leur servait de repère et de lieu de rendez-vous. Les gens y passent toujours. Les acheteurs de bovins par exemple, s'y reposent, au moins une nuit, avant de continuer leur chemin. Bref, cette

³⁴ Communication personnelle de Ramialy, 74 ans, le 25 septembre 2005, à Ambohitsilaozana.

montagne n'a jamais été inoccupée. Et de ce fait, elle a été appelée Ambohitsilaozana. Il faut bien préciser qu'à l'époque, il n'y avait pas encore de village à côté de cette montagne. Seul existait celui de Tanambaolaina qui se trouvait encore à quelques kilomètres.

Si on se réfère encore au livre de Rakotoniary, cette montagne est appelée aussi Ambohitsilaozana par le couple (Razaka et Ngaly). Vu sa hauteur, elle servait au couple de repère pour essayer de retrouver ses six enfants. C'est pourquoi le couple a ordonné à ses enfants d'y rester jusqu'à son retour. Il est allé à la recherche de son septième enfant.

« Comme ce mont leur sert de repère, ils ont ordonné à leurs six enfants restants de ne pas le quitter ».

D'où le nom d'Ambohitsilaozana (*vohitra ambo tsy ilaozana*), (un haut mont qu'il ne faut pas quitter)³⁵.

2.- Evolution de l'histoire

Suite à cette histoire, Régis Rakotondramanitra nous apprend qu'à partir de 1912, quelques Sihanaka commencent à migrer progressivement aux environs de la montagne Ambohitsilaozana. C'est le début de la création du village, vers 1919, des Européens sont passés par ce lieu et ont décidé d'y rester. On ignore leur nationalité exacte mais les plus connus parmi eux sont Rollot (1919), Royal René et Bosowet (1925), Thomas (1927). Ils avaient dirigé un complexe connu sous le nom de CALA (Complexe Agronomique du Lac-

³⁵ RAKOTONIARY, *Le fandrangitanaombilà (circoncision) : sens et valeur chez les Sihanaka*, p. 13.

Alaoatra) qu'ils ont installé à côté de l'actuel C.E.G.³⁶ Leur activité était l'agriculture.

Pour assurer le fonctionnement de ce complexe, ils avaient besoin de main d'œuvre. La plupart étaient des Antandroy. En effet, ces derniers s'installèrent à leur tour à côté de la montagne. Mais à cause du bruit que faisaient les gens, les Européens les avaient envoyé s'installer dans un endroit situé un peu plus loin, au sud de la voie ferrée au lieu appelé Ambalakida. A partir de ce moment, le nombre des habitants qui s'installent autour de ce mont s'accroît et le village s'élargit et porte le nom de la montagne : Ambohitsilaozana. C'est sur cette montagne que se trouve l'actuelle église catholique du village.

En 1934, Thomas a changé le nom de CALA en Station Agricole Alaotra (Stationnement des machines agricoles). A part la pratique de diverses cultures comme celles du riz, du blé, etc., l'entreprise vendait également des semences et des échantillons. A cause de son développement, le village d'Ambohitsilaozana est devenu réputé. Certaines gens des autres villages sont venus, en effet, jusqu'à Ambohitsilaozana pour acheter ces produits. Cela a entraîné l'oubli du nom original du village d'Ambohitsilaozana. Il est connu par les autres clients de la Station Agricole Alaotra sous le nom de « Station » qui est le raccourci du nouveau nom de l'entreprise³⁷.

De ce fait, le village possède deux noms : Station et Ambohitsilaozana. Mais étant donné qu'actuellement, le complexe a fermé ses portes, le nom d'Ambohitsilaozana commence à réapparaître.

³⁶ Entretien avec M. Rasamimanana Alphonse, 46 ans, le 26 septembre 2005 à Ambohitsilaozana.

³⁷ Entretien avec M. Régis Rakotondramanitra, 65 ans, le 26 septembre 2005 à Ambohitsilaozana.

CHAPITRE III

LE CONTEXTE SOCIO-CULTUREL DE LA COMMUNE RURALE D'AMBOHITSILAOZANA

I.- SUR LE PLAN SOCIAL

1.- Les façons de se comporter

Les Sihanaka d'Ambohitsilaozana sont des gens sociables et pacifiques. Ils évitent au maximum les querelles et les disputes. A part leur parler qui les distingue des autres Sihanaka, les Sihanaka d'Ambohitsilaozana se caractérisent par leur démarche calme et lente. Les filles ont presque toutes des cheveux lisses, noirs et longs. Elles ne mettent jamais des vêtements courts. Pour elles, il est tabou de montrer les cuisses à un *olom-pady* (parent prohibé par l'inceste). Elles ne peuvent pas non plus coucher dans la même chambre ou la même case que lui, ni s'asseoir sur son lit. Pour les Sihanaka d'Ambohitsilaozana, le fait de s'habiller ou de se mettre en pagne est la meilleure façon de se vêtir, surtout lors d'une cérémonie traditionnelle. C'est un habillement qui ne distingue ni le sexe ni l'âge.

Les Sihanaka d'Ambohitsilaozana respectent les ancêtres ainsi que leurs familles et leurs voisins. Ils insistent beaucoup sur la valeur des interdits, de l'inceste et de l'amitié. Pour mieux illustrer ce passage, nous croyons qu'il serait nécessaire d'expliquer comment les gens d'Ambohitsilaozana communiquent entre eux. Etant donné que toute communication doit débuter par une salutation, il est normal de montrer les façons dont les Sihanaka se saluent.

A ce propos, il existe deux sortes de salutation. Il y a d'abord la salutation qui se fait uniquement entre les jeunes. C'est tout simplement le *Salama ?* qui signifie : Ça va ? Il y a aussi celle qui est réservée pour les grandes personnes, qui est assez compliquée, parce qu'elle peut durer de deux à cinq minutes. Voici un exemple :

Texte malgache	Traduction en français
<p>« - <i>Manao ahoana nareo ?</i> <i>-Tsara fa misaotra ; manahoana nareo ?</i> <i>(La réponse dépend de la situation, si ça va, on répond tout simplement) :</i> <i>- Tsara be fa misaotra !</i> <i>- Tsara izany !</i> <i>- Tahin'Andriamanitra !».</i></p>	<p>« - Comment allez-vous ? - Ça va bien merci ; et vous ? (La réponse dépend de la situation, si ça va, on répond tout simplement) : - Ça va bien merci ! - Tant mieux ! - Que Dieu vous protège !».</p>

Mais si ça ne va pas ou s'il y a un problème, ceux qui se saluent continuent leur dialogue. Il leur arrive même de demander comment va chaque membre de la famille.

En réalité, ce sont les plus jeunes qui doivent saluer les plus âgés en premiers. Ceux qui passent par la route ou viennent d'arriver saluent ceux qui sont déjà sur place. Cette salutation témoigne leur amitié parce qu'étant donné qu'« ils vivent sur le même espace vital, ils se partagent, en quelque sorte, le

même *aina* (souffle de vie) et puisent à une même réalité ».³⁸ Par conséquent, le fait de se demander des nouvelles et la santé ne consiste pas pour eux dans une simple immixtion dans les affaires des autres, mais ils veulent être au courant de tout, en ce sens que chacun doit participer aux joies et aux souffrances des autres.

En dehors des salutations qui prouvent leur attachement mutuel, il y a aussi entre les membres de la famille des appellations quotidiennes :

- le grand-père est appelé : *dadabe* ou *balà* ;
- la grand-mère : *babay* ou *bebe* ;
- le père : *papa*, *ray* ou *daday* ;
- la mère : *mama* ou *reny* ;
- l'époux : *vady*, *lelà* ou *fanambadiana* ;
- l'épouse : *vady*, *vaiavy* ou *fanambadiana* ;
- l'oncle maternel : *zama* ;
- l'oncle paternel : *dadatoa*, *dadafara* ;
- la tante maternelle : *mamatoa*, *toto* ou *mamafara* ;
- la tante paternelle : *angovavy* ;
- le frère : *anadà* ou *ralà* ;
- la sœur : *anabavy*, *ravavy* ;
- le beau-frère : *valilà* ;
- la belle-sœur : *ranôtra* ;
- la fille : *zanaka vavy* ;
- le fils : *zanaka lahy* ;
- le petit-enfant : *zafy* ;
- l'arrière-petit-enfant : *zafiafy*.

³⁸ Père Robert DUBOIS, *Olombelona*, p. 98.

Pour mieux éclaircir tout cela, prenons cet exemple de diagramme de parenté :

Nomenclature de parenté de la lignée EGO

- 201 : *Balà* ou *dadabe* (grand-père paternel) ;
202 : *Babay* ou *bebe* (grand-mère maternelle) ;
203 : *Balà* ou *dadabe* (grand-père paternel) ;
204 : *Babay* ou *bebe* (grand-mère maternelle) ;

- 101 : *Rafozan-dà* (beau-père) ;
102 : *Rafozam-bavy* (belle-mère) ;
103 : *dadatoa* ou *dadafara* (oncle paternel) ;
104 : *Angovavy* (tante paternelle) ;
105 : *Ray, daday ou papa* (père) ;
106 : *Reny* ou *mama* (mère) ;
107 : *Zama* (oncle maternel) ;
108 : *Mamatoa/mamafara* (tante maternelle) ;

- 10 : *vady, vaiavy* ou *fanambadiana* (épouse)
11 : *valilà* (beau-frère)
12 : *anabavy* (sœur)
13 : *rahala* (frère)
14 : *ranôtra* (belle-sœur)

- 01 : *zanaka lahy* (fils)
02 : *vinantovavy* (bru)
03 : *vinantolahy* (gendre)
04 : *zanaka vavy* (fille)

- 001 : *zafy lahy* (petit-fils)
004 : *zafy* (petite-fille)

- 0001 : *zafiafy* (arrière-petit-fils)
0002 : *zafiafy* (arrière-petite-fille).

Il est possible de plaisanter entre beau-frère ou belle-sœur, entre grands-parents et petits-enfants, par contre, ils ne tutoient jamais personne à part son enfant et son conjoint ou sa conjointe.

Les beaux-parents peuvent être appelés aussi comme les parents *dada sy mama* (père et mère). Les cousins ou cousines sont considérés comme des frères et sœurs. De ce fait, les Sihanaka n'ont pas d'appellations spécifiques pour désigner les cousins et cousines ainsi que les neveux et les nièces.

Il est aussi nécessaire de noter que les Sihanaka d'Ambohitsilaozana insistent beaucoup sur la façon de parler ou de se comporter. C'est, en quelque sorte, un facteur qui présente l'harmonie pour eux. Quiconque essaie de renverser les règles dans la société ou dans la famille serait *voakabary* (sanctionné).

2.- Le sens du *fihavanana*

L'homme est un être social, il n'est pas capable de vivre séparément des autres en restant enfermé sur lui-même. Cette caractéristique est propre à l'homme, en ce sens qu'il n'assure sa condition humaine et sa dignité personnelle que s'il reste avec beaucoup d'autres qui partagent son intégration au même flux vital ou au même espace vital³⁹. La tranquillité et l'harmonie dans cette coexistence et cette dépendance réciproque sont assurées par l'intermédiaire du respect, de la compréhension et de l'amitié réciproque, en un mot, ce que les Malagasy appellent le « *fihavanana* ».

³⁹ Père Robert DUBOIS, *Olombelona*, p. 75.

Les Sihanaka d'Ambohitsilaozana ne négligent pas cette notion de *fihavanana*. Au contraire, ils en sont très conscients et essaient toujours de garder cette première condition de la vie humaine. Par conséquent, ils sont loin de ce que Nietzsche nomme « l'homme fort ». Le *fihavanana* est le plus important pour eux. Ils préfèrent plutôt être pauvres mais entourés de l'affection de la famille et des voisins que d'être les plus riches mais privés de l'amitié d'autrui. Tel est le sens du proverbe populaire malagasy et confirmé par les Sihanaka disant : « *Aleo very tsikalakalam-bola toy izay very tsikalakalam-pihavanana* » (Mieux vaudrait perdre une pacotille d'argent que de perdre une petite parcelle du *fihavanana*)⁴⁰.

Les Sihanaka d' Ambohitsilaozana pensent même que ce ne sont pas seulement les membres d'une famille qui sont *mpihavana* (être parents) mais aussi ceux qui se rendent service et se partagent la vie. Les membres de la famille peuvent habiter séparément, de ce fait, si jamais quelqu'un a eu un accident, sa famille qui habite loin ne peut pas le secourir tout de suite. Ceci n'est pas le cas des voisins. Donc, il n'est pas insensé pour les Sihanaka d'Ambohitsilaozana s'ils considèrent les membres de la société ou leurs voisins comme des *havana* (parents).

C'est le *fihavanana* qui régit alors la société sihanaka. Peu importent la situation économique et la valeur sociale... Tout le monde doit s'aimer et s'entraider parce que l'homme ne peut pas se suffire à lui-même. Les Sihanaka pensent aussi que l'homme ne peut pas disposer de sa vie. Quelqu'un qui est heureux et riche aujourd'hui peut être misérable demain. Et celui qui est très pauvre aujourd'hui pourrait être très riche demain. Personne ne peut deviner la

⁴⁰ Rév J. A. Houlder, *Ohabolana ou proverbes malgaches*, p.8.

destinée que Dieu lui réserve. C'est pourquoi les Sihanaka comparent la vie de l'homme à la rotation d'une roue de charrette en disant : « *Kodiaran-tsarety ny fiainana, ny ambony mbola ho ambany ary ny ambany mbola ho ambony* ». (La vie est comme une roue de charrette, le bas peut être en haut et vice versa).

Alors, quelqu'un sachant gérer sa vie est celui qui respecte le *fihavanana*. De ce fait, les Sihanaka n'hésitent pas à venir en aide à quelqu'un qui se trouve dans une situation dangereuse. De même, ils ne se sentent pas gênés lorsqu'ils corrigent quelqu'un qui a commis une faute ou une erreur. D'ailleurs, pour eux, le fait de montrer à quelqu'un la voie qu'il doit suivre est très naturel parce qu'ils comparent l'âme à la nuque : « *Hatoka ny fanahy ka tsy hitan'ny tompony* » (L'âme est comme la nuque, elle n'est pas visible par son détenteur). Par conséquent, il appartient à l'autre de le corriger et de lui montrer comment il est.

Pour les Sihanaka d'Ambohitsilaozana, celui qui mérite vraiment d'être considéré comme un *havana* est celui qui participe aux souffrances des autres et est toujours présent au moment pénible. En conséquence, ils préfèrent plutôt être absents au moment de joie de quelqu'un que de ne pas pouvoir assister pour le soutenir et le consoler au moment de tristesse, par exemple, lors d'un décès d'un membre de la famille.

De même, dans la vie quotidienne, si quelqu'un a besoin d'un coup de main, il suffit qu'il en parle à ses voisins. Ces derniers n'hésitent pas à répondre à cette demande. En échange, ils ne requièrent ni de l'argent, ni quoi que ce soit. Mais la personne aidée manifeste sa joie et ses remerciements en leur servant un peu de *toaka* (alcool) si possible. Cette sorte d'aide est valable pour chacun d'entre eux et ils comptent sur cette aide pour faciliter leur travail. C'est justement pour cela qu'ils disent : « *Ny entan-jaray mora zaka ary ny tao trano tsy efan'ny irery* » (Les bagages partagés sont faciles à porter et la construction d'une maison ne peut pas être accomplie par une seule personne).

II.- SUR LE PLAN CULTUREL

1.- La religion

En général, la croyance des Sihanaka se base sur l'existence d'*Andriamanitra* (le Seigneur parfumé) qui est conçu comme un être suprême et qui tient en main la destinée de l'homme. Ils n'ont pas beaucoup de connaissances sur ce Dieu, mais ils sont certains que ce dernier est l'origine de tout, le seul créateur de ce monde : « *Zanahary nahary tongotra aman-tanana* » (Le Dieu qui a créé pieds et mains), qui a créé l'homme. Il faut noter que ce nom *Zanahary* est aussi employé par les Sihanaka pour indiquer des choses qui leur sont très chères.

D'autre part, les Sihanaka d'Ambohitsilaozana croient que les morts sont plus proches de Dieu que les vivants. Ces morts devenus ancêtres (*razana*) assurent pour eux la bonne relation des vivants avec Dieu. Par conséquent, les Sihanaka d' Ambohitsilaozana, durant un *joro* (invocation sacrée) l'invocation de Dieu est toujours suivie de celle des ancêtres. A vrai dire, les vivants se sentent beaucoup plus rassurés lorsqu'ils demandent quelque chose à *Zanahary* par le biais des ancêtres. C'est pourquoi, un adage populaire malgache dit : « *Raha razana tsy hitahy, mifohaza hangady vomanga* » (Si un ancêtre ne veut pas aider, réveillez-le pour déterrer les patates). Cela veut dire qu'un ancêtre digne de son nom a pour tâche d'aider les vivants et de veiller sur eux.

Pour les Sihanaka, leurs ancêtres continuent toujours à pratiquer leurs habitudes sur terre même s'ils se trouvent dans l'au-delà. En effet, au moment du *joro*, les Sihanaka offrent toujours quelque chose aux ancêtres. Si lors de sa vie sur terre, l'ancêtre à qui ils s'adressent fumait, ils lui offrent des cigarettes. Si l'ancêtre buvait de l'alcool quand il était vivant, ils lui offrent de l'alcool. Et

pour ceux qui étaient morts dans leur enfance, ils leur apportent des bonbons ou des biscuits, etc. C'est la raison pour laquelle, les Sihanaka pratiquent les rites funéraires.

Ainsi, les vivants ont le devoir de respecter les ancêtres en respectant les traditions qu'ils ont laissées notamment les *fady* (tabous).

Toujours dans cette conception de la considération des ancêtres, les Sihanaka d' Ambohitsilaozana réservent une place pour les ancêtres dans chaque foyer. C'est l'*anjoro firarazana* (l'angle des prières) qui se trouve au nord-est de la maison. Cet angle qui est considéré comme la place d'honneur de la maison est le meilleur endroit pour la pratique du *joro*.

Cette croyance primitive du *Zanahary* et des ancêtres est ébranlée suite à l'apparition du christianisme à Antsihanaka vers la fin du XIX^e siècle, selon notre informateur⁴¹. Le christianisme donnait une connaissance plus profonde de Dieu et incitait les gens à ne plus considérer les ancêtres qui ne sont que des simples êtres humains déjà morts ainsi que leurs cultes. Et depuis, il y a des Sihanaka qui ont commencé à douter de leur croyance et remettent en question l'authenticité des ancêtres que les chrétiens (protestants) considèrent comme une idolâtrie. Toujours à notre informateur de poursuivre que c'est peut-être cette situation qui a causé la coexistence d'une double religion chez les Sihanaka d'Ambohitsilaozana : d'un côté le christianisme et de l'autre la religion ancestrale. Pour les chrétiens, Dieu est le seul Dieu à qui on peut adresser des prières et demander pardon. Il comprend trois personnes : le Père, Dieu le Fils ou Jésus-Christ et Dieu le Saint-Esprit : les trois forment la sainte Trinité. Mais la religion ancestrale fait croire que ce sont les ancêtres qui sont capables d'assurer la relation de l'homme avec ce Dieu. Pour les Sihanaka alors, « mieux

⁴¹ Il s'agit de M. Razanamanga, 75 ans, le 25 août 2005, à Ambohipasika.

vaut s'adresser à ceux en qui ils croient et connaissent et qui les connaissent : ce sont les ancêtres »⁴².

2.- Les rites funéraires

« Tout change, tout se transforme », disait Héraclite. De même, pour chaque être, quelle que soit son identité ou sa puissance, il sera réduit en poussière. Malgré la supériorité de l'homme par rapport aux animaux, il ne peut pas vivre éternellement. Il a eu un commencement, donc il doit avoir une fin. Pourtant, à la différence des animaux, l'homme a encore une conception positive de la mort. C'est justement cette raison qui le pousse à pratiquer les rites funéraires.

Les rites funéraires sont pratiqués par tous les Malagasy. Beaucoup de chercheurs ont consacré leurs études au thème concernant la mort. A notre avis, il existe quelques traits communs tant dans la conception de la mort que dans le déroulement des rites. En général, les rites funéraires se font en deux moments : lors d'un décès et lors d'une exhumation. Les Malgaches procèdent à ces rites parce qu'ils croient qu'en dehors de la vie terrestre, il y a une autre vie. Mais pour y accéder, on doit passer par la mort. Il reste à savoir s'il s'agit de l'enfer ou du paradis. Ce qui est essentiel pour eux, c'est qu'il y aura sûrement une seconde vie. Personne ne peut la vérifier mais il faut simplement y croire. C'est sans doute pour cette raison que Blaise Pascal a « parié »⁴³ sur le royaume de Dieu, d'où le célèbre « pari de Pascal ». Ce pari de Pascal est un argument des *Pensées*, destiné aux croyants qu'en pariant sur l'existence de Dieu, ils ont tout à gagner et rien à perdre. D'autre part, puisque la science ne repose sur aucun fondement démontrable, alors seules la foi en Dieu et l'espérance du salut

⁴² Entretien avec M. Randrianarisoa Jean-Baptiste, 73 ans, le 27 août 2005, à Ambongabe.

⁴³ Blaise PASCAL, *Pensée*, VII, 54.

peuvent donner un ancrage à l'existence, au point que parier sur l'existence de Dieu et d'agir en conséquence reste le plus sûr.

Concernant le déroulement et les conceptions de la toilette funéraire, de la veillée funèbre et de l'enterrement, ils sont presque communs à toutes les ethnies lors d'un décès. Quant à l'exhumation, quelques-unes la pratiquent, quelques autres non. Mais nous pensons que ce qui est important, c'est ce qui distingue une ethnie d'une autre sur la pratique de ces rites. Du coup, nous proposons de découvrir ce qui caractérise l'ethnie sihanaka ou plus précisément les Sihanaka d'Ambohitsilaozana dans la pratique des rites funéraires.

Chez les Sihanaka d'Ambohitsilaozana, on pratique tous les rites funéraires lors d'un décès et lors d'une exhumation. Voyons tout de suite chacun de ces moments en tenant compte de quelques cas particuliers.

A.- Le décès

Comme nous avons déjà mentionné ci-dessus, dans cette partie, nous allons essayer d'apporter quelques cas spéciaux qui pourraient caractériser les Sihanaka d'Ambohitsilaozana concernant les rites funéraires.

a.- Le cas des *zazarano* (enfant mort-nés)

Les Sihanaka d' Ambohitsilaozana appellent *zazarano* les enfants qui sont morts avant leur circoncision ou la poussée des dents. A leur mort, les parents ne peuvent pas informer toute la famille. Seuls ceux qui sont proches y assistent. Les parents n'ont pas, non plus, droit à faire une veillée funéraire, parce que l'enfant doit être enterré le jour de sa mort, après le coucher du soleil et dans un endroit appartenant à ses parents ou à sa famille. Il est pratiquement

interdit de l'enterrer dans le tombeau ancestral. Le *zazarano*, chez les Sihanaka, est considéré comme un être humain imparfait. De ce fait, ses funérailles se déroulent discrètement. Tel est le sens du proverbe sihanaka : « *Tsy reny laza ka raha zazarano* » (sans réputation comme un enfant mort en bas âge/mort-né).

b.- Le cas des jumeaux

Dès leur naissance, les jumeaux doivent être élevés d'une même manière, en ce sens qu'ils sont considérés en quelque sorte comme un même individu. Si, par malheur, l'un d'entre eux est mort au cours de son enfance, on doit allonger un tronc de bananier proportionnel à sa taille à son côté. Ce tronc remplace, en quelque sorte, celui qui est en vie. Ceci est fait dans le but de montrer que même dans la mort, ils sont toujours unis.

Avant l'enterrement, le patriarche conjure le défunt pour qu'il oublie son jumeau.

Texte malgache	Traduction en français
« <i>Ny maty sy ny velona dia tsy afaka hiara-hipetraka intsony. Efa maty ianao izao ka mitadiava anadahy na anabavy amin'ireo maty mitovy anao. Fa i (anaran'ilay mbola velona) avelao, aza tabatabaina fa efa tsy anadahy na anabavinao intsony izy izao</i> ». ⁴⁴	« Les morts ne peuvent pas cohabiter avec les vivants. Tu es mort maintenant, alors trouve-toi un autre frère ou une autre sœur parmi tes semblables. Mais Untel (le nom du vivant), laisse-le/la vivre sa vie en paix. Il n'est plus ton jumeau. ».

⁴⁴ Entretien avec M. Vavilahy, 76 ans, le 27 septembre 2005 à Ambohitsilaozana.

On enterre avec le défunt tous les objets qui lui appartenaient. Cette conjuration est obligatoire, selon la croyance, sinon ils ne peuvent pas être séparés. Par conséquent, le défunt ne cessera de hanter son jumeau et ce dernier ne serait jamais tranquille. Il est aussi possible que celui qui est en vie ne veuille jamais se marier parce que son jumeau défunt l'en empêche (si les jumeaux sont fille et garçon).

c.- Le cas des vieux

Chez les Sihanaka, la mort d'un vieillard n'est pas considérée comme un malheur. Au contraire, le fait d'atteindre la vieillesse avant sa mort est très important. C'est pourquoi, cet événement est considéré comme une fête. En conséquence, les funérailles d'une vieille personne doivent être animées avec de la musique, des chansons et des danses de ses petits-enfants, pour montrer que ces derniers sont très contents d'avoir pu connaître et d'avoir vu leur grand-père ou leur grand-mère avant sa mort. Par contre, il est interdit aux enfants du défunt de danser. Pour eux, même si le défunt est très vieux, c'est toujours dur et triste de se séparer de quelqu'un qui les a mis au monde. La danse pour les petits-enfants signifie aussi la continuité de la plaisanterie entre petits-enfants et grands-parents.

Avant l'enterrement, tous les petits-enfants du défunt sont réunis pour faire le *salafatr'akondro* (coupe en deux morceaux d'une feuille de bananier). C'est le fait de conjurer le défunt de ne pas hanter ou de prendre ses petits-enfants. Ceci est très important parce que, selon notre informateur, les vieux adorent plaisanter avec leurs petits-enfants dans tous les sens. Lorsqu'ils tombent gravement malades, il leur arrive de pousser d'abord ses petits-enfants avant de mourir. Pour faire le *salafatr'akondro*, le patriarche prend une feuille

de bananier et la met au-dessus des enfants et du défunt. Il conjure le défunt pour qu'il protège plutôt ses petits-enfants au lieu de les effrayer ou de les prendre. Après, il coupe la feuille en deux et dit : « *Aza mifanarakaraka intsony* » (Ne vous vous poursuivez plus) et en même temps, les petits-enfants du défunt se mettent debout.

Les rites funéraires sihanaka ne se terminent pas par l'enterrement définitif du défunt. Ils sont toujours suivis par les secondes funérailles qu'est l'exhumation.

B.- L'exhumation

L'exhumation est l'action de détourner ou de transporter les morts d'un tombeau dans un autre⁴⁵. Les Sihanaka d'Ambohitsilaozana pratiquent ce rite entre le mois d'août et le mois d'octobre, tous les deux ans. Etant donné que l'exhumation concerne l'ensemble du lignage, elle doit avoir lieu avec le consentement de toute la famille. De ce fait, c'est à chaque groupe de même clan de choisir ses invités et de les ravitailler. Par conséquent, plusieurs bœufs peuvent être égorgés à cette occasion. Elle peut durer de trois jours à une semaine parce qu'il se peut aussi que le tombeau ait besoin d'être réparé. Comme tous les rites, ces jours doivent être déterminés par l'astrologue. Le premier jour, les descendants groupés par clan, font sortir chacun ses ancêtres. Ils les emballent avec des *lambalandy* (tissu de soie) tout neufs et les placent sur des nattes sous l'abri du *tranofotsy* (abri des ancêtres). C'est une sorte de case provisoire fabriquée à l'aide de branches d'arbre et de feuilles, pour abriter les ancêtres. On met aussi à leur côté les objets qui étaient enterrés avec eux ainsi

⁴⁵ REMUZAT (C.), *Les racines de l'Antsihanaka*, p. 117.

que leur photographie, s'ils en ont une. Les corps doivent être veillés nuit et jour par leurs descendants avec des animations diverses. Durant ces moments les familles ayant des ancêtres enterrés en dehors du tombeau ancestral profitent de cette occasion pour les y faire entrer.

Le jour du *fanitrifana* (réinhumation), chaque groupe de même clan transporte ses morts. Mais avant de les introduire dans le tombeau, on leur fait faire sept fois le tour du tombeau en chantant et en dansant. Les sept tours finis, chaque corps doit être replacé dans le tombeau par quelques membres du lignage. Pour ce faire, on commence par l'ancêtre tête de lignée, à qui est réservé l'angle nord-est de la tombe. Après, les hommes sont placés contre la face nord du tombeau et les femmes contre la face sud. Ils doivent être placés dans l'ordre chronologique de leur mort. Les objets utilisés durant l'exhumation et ceux qui ne sont pas enterrés avec les ancêtres (oreillers, nattes, planches, etc.) peuvent encore être utilisés par les descendants. Selon la croyance, ces objets portent chance.

La réinhumation terminée, tout le monde retourne au village, à part les hommes qui ferment le tombeau. Il ne faut pas qu'un étranger sache les secrets du tombeau.

L'exhumation est un événement très important chez les Sihanaka. Pour les descendants, elle est une occasion pour se connaître entre eux et aussi de rencontrer à nouveau les ancêtres. C'est aussi la meilleure occasion pour leur demander des bénédictions. Après l'exhumation, chaque famille est contente d'avoir accompli ses devoirs envers les ancêtres et espère la prospérité dans la vie, grâce aux bénédictions qu'ils lui donnent.

DEUXIEME PARTIE

LE RITE DU *ALATAOLAMBALO*

CHAPITRE I

ORIGINE DU *ALATAOLAMBALO*

Pour Aristote, l'homme est un être social, c'est-à-dire membre d'une communauté. La formation de l'homme est alors impossible hors du milieu social. De ce fait, l'homme digne de ce nom ne peut pas se passer de la société parce qu'aucun être humain ne peut se suffire entièrement à lui-même. Cela revient à dire que celui qui est en dehors de la société est considéré comme un être dégradé (un animal) ou un être au-dessus de l'humanité (un dieu).

La société est alors formée par différents individus ayant chacun ses propres habitudes, ses points de vue, ses comportements, en un mot, sa diversité. Cela peut engendrer un désaccord ou une insécurité. Et c'est justement pour cela qu'une société doit avoir une certaine règle qui la régit en vue d'obtenir la conformité de ses membres et pour y faire régner l'ordre et l'harmonie.

En vivant dans la société, l'homme est conscient que quelles que soient sa valeur, sa force et sa puissance, tout le monde a un ennemi commun :

la mort. Personne n'est parvenu à vaincre ce phénomène ni en échapper. Malgré cette omniprésence de la mort, l'homme n'arrive toujours pas à s'y habituer. Il a toujours peur de la mort parce qu'elle le dépasse. Cela n'empêche pas qu'un homme cherche au maximum à éviter sa mort en se soignant, en améliorant ses conditions de vie, ...

Mais malgré ses efforts, la mort est inévitable. Alors l'homme essaie toujours d'interpréter l'origine de ce phénomène et d'en tirer des conclusions. Ces dernières le mènent à être prudent et le poussent à décréter des règles, à prendre quelques mesures qu'il juge indispensables pour éviter au maximum possible la mort.

Dans la société sihanaka, ces règles et mesures se manifestent dans les tabous ou *fady* (interdits), et cela témoigne la sacralité de cette société. Ces règles et mesures sont alors le fruit de l'expérience vécue par les ancêtres, et elles sont transmises de génération en génération de bouche à oreille. Si quelqu'un qui a violé ces règles vient à mourir, dans ce cas, les vivants considèrent sa mort comme une juste punition des ancêtres ou même de Dieu. En parlant toujours de la société sihanaka, on peut affirmer sans trop grand risque d'erreur, qu'elle est une société dans laquelle existent beaucoup de *fady*.

En ne parlant que des chiffres, chez les Sihanaka, chaque chiffre a une certaine signification. Les plus remarquables sont les chiffres trois, sept et huit. A propos de ces deux premiers chiffres, ils sont considérés comme des bons chiffres parce qu'ils signifient la plénitude et la perfection. On dit même que ce sont des chiffres sacrés. Ainsi, les Sihanaka aiment utiliser ces chiffres tout en croyant qu'ils portent chance. Contrairement à ces deux premiers chiffres, le chiffre huit est conçu comme un chiffre dangereux et effrayant. De ce fait, il est tabou, chez les Sihanaka, d'utiliser ce chiffre dans la vie quotidienne parce qu'il peut causer des malheurs. C'est pour cela que les Sihanaka évitent dans leur vie

de tous les jours de recevoir, de donner ou de conserver des choses au nombre de huit.

Mais toujours est-il que l'exception confirme la règle, selon l'adage populaire. Il existe un moment où les Sihanaka ne peuvent pas échapper à ce chiffre. C'est au moment où ils donnent naissance à des enfants. Nous savons très bien que pour les Malgaches comme pour les Sihanaka, l'enfant représente une très importante richesse. Ils préfèrent même de ne pas être riches matériellement que de ne pas avoir des descendants, parce que la naissance d'un enfant est considérée comme une bénédiction de Dieu chez les Sihanaka. Lors d'un mariage traditionnel, on souhaite aux nouveaux mariés d'avoir beaucoup d'enfants : sept garçons et sept filles. Et pour eux, ce sont les enfants qui relient les familles entre elles et non pas le mariage. Ainsi, les couples ayant des enfants sont dits *miombon'aina* (réunis par la vie) mais ceux qui n'en ont pas sont dits *miombon'afô* (réunis par le foyer)⁴⁶. Les Sihanaka pensent alors qu'un couple ayant beaucoup d'enfants est un couple chanceux et béni.

Un paradoxe se fait alors sentir sur ce point. Précédemment, nous avons dit que le nombre huit n'a rien de bon dans la conception sihanaka. Par contre, on souhaite à un couple d'avoir beaucoup d'enfants : *fito lahy fito vavy* (quatorze). Or personne ne peut avoir quatorze enfants sans en avoir huit d'abord. C'est là que se pose le problème, parce qu'il est tabou d'avoir des choses au nombre de huit. C'est un porte-malheur. De plus, le huitième enfant, c'est-à-dire le *fahavalon-janaka* est considéré comme mauvais.

⁴⁶ MIORA Mampionona, Valeur anthropologique des perles dans la région d'Ambatondrazaka, p. 105.

Vu ce problème, les Sihanaka voulant toujours améliorer leur vie, sont conscients que le problème causé par l'homme se résout par lui-même. Par conséquent, ils comptent remédier à ce problème par le rite du *alataolambalo*.

Qu'entend-on donc par le *alataolambalo* ?

I.- DESCRIPTION DU RITE

Etymologiquement, le mot *alataolambalo* est formé de trois mots, à savoir : le mot *ala*, racine du verbe *manala* qui signifie enlever ou extraire ; il y a ensuite le mot *taolana* dont la traduction est os et enfin le mot *valo* qui veut dire huit en français. Le *alataolambalo* est donc le fait d'enlever huit os.

Le rite du *ala taolambalo*, chez les Sihanaka est une sorte d'exorcisme parce qu'il a pour finalité la purification des huit enfants ainsi que de protéger la famille contre les malheurs que le chiffre huit peut apporter⁴⁷.

Pour ce faire, les parents doivent sacrifier un zébu, en extraire les huit os des membres supérieurs et inférieurs pour remplacer les huit enfants.

« Ces huit enfants peuvent être des frères et/ou des sœurs, des demi-frères et/ou des demi-sœurs, mais pour donner lieu au rite du *alataolambalo* le consentement des parents suffit »⁴⁸.

⁴⁷ Selon notre informateur, M. Ratsimanosika, 70 ans, communiqué le 30 août 2005 à Mangalahala.

⁴⁸ Selon notre informateur : Razanamanga, 75 ans, habitant à Ambohipasika. Communiqué le 26 août 2005.

Ce rite du *alataolambalo* est devenu une tradition dans le village d'Ambohitsilaozana, suite à l'histoire qu'a racontée notre informateur⁴⁹. Il disait qu'il est bien vrai que le rite du *alataolambalo* existe depuis toujours dans le village d'Ambohitsilaozana, mais il n'était pas très connu. Il y a des familles qui l'ignorent, certains le pratiquent en tant qu'une simple tradition pendant laquelle les parents des huit enfants remercient leurs ancêtres de leur avoir donné huit enfants et en manifestent leur joie. On peut dire alors que ce rite était facultatif pour chaque famille. Du coup, il est considéré comme un gaspillage. Ce n'est donc pas très étonnant si le rite n'a pas eu une très grande place dans l'ancienne société d'Ambohitsilaozana.

Mais, poursuit toujours notre informateur, la situation avait changé à partir du moment où un homme nommé Rainibetsaroana avait mis en valeur ce rite. On ignore le nom de sa femme ainsi que la date de l'histoire. Le couple habitant Ambohitsilaozana avait sept enfants. Il a constaté qu'à chaque fois que sa femme accouche son huitième enfant, il arrive toujours que l'un de ses enfants meurt. Le huitième enfant ayant déjà trois ans tombait gravement malade. Le pauvre couple harcelé par ce problème était désespéré et avait fini par consulter le devin-guérisseur de l'époque qui habitait à Anororo, un village qui se trouve environ à 25 km d'Ambohitsilaozana. C'est ce devin-guérisseur qui lui avait expliqué que tous ces malheurs sont apportés par le chiffre huit : le nombre des enfants. Comme remède alors, il leur a prescrit la pratique du *alataolambalo*. Après avoir accompli ce rite, l'enfant en question s'est rétabli et le couple a eu encore beaucoup d'enfants après. Pour savoir davantage sur le rite du *alataolambalo*, passons tout de suite au chapitre suivant dans lequel nous verrons en détail comment les Sihanaka d'Ambohitsilaozana procèdent à ce rite.

⁴⁹ Il s'agit de notre informateur Vavilahy, 76 ans, résidant à Ambohitsilaozana, durant notre entretien du 25 août 2005.

CHAPITRE II

LE DEROULEMENT DU ALATAOLAMBALO

I.- AVANT LA CEREMONIE

Un adage populaire malgache disant : « *Tsy mora ny manao raha* » (il n'est pas facile de faire quelque chose), explique le fait qu'avant de passer à une action, il faut bien se préparer et avoir un bon plan. Le rite du *alataolambalo* est beaucoup plus important qu'une simple action ou une découverte. Par conséquent, la famille doit avoir une bonne organisation et une bonne préparation avant le rite, afin que celui-ci se déroule comme il se doit aux yeux des personnes de l'entourage, de la société et surtout vis-à-vis des ancêtres. En plus, rien n'est plus humiliant chez les Sihanaka que le fait de ne pas pouvoir satisfaire les gens qu'on a invités. Il faut donc éviter cela.

Les préparatifs

Comme nous l'avons déjà dit, il s'agit ici d'une sorte de fête, d'une manifestation de joie, d'une demande de bénédiction. Un événement d'une telle envergure nécessite une très sérieuse organisation. C'est ce qui le différencie

d'un rite funéraire, étant donné que la mort ne prévient pas, la famille du défunt doit procéder au rite funéraire lorsqu'il s'impose, tandis que pour le rite du *alataolambalo*, la famille peut prendre tout son temps avant de le pratiquer. A partir du moment où les parents envisagent d'avoir leur huitième enfant, jusqu'à la naissance de cet enfant, ils peuvent se préparer au rite du *alataolambalo*. En revanche, ils sont libres de choisir la date favorable pour la cérémonie, d'envisager les dépenses suffisantes et aussi de prévenir les invités. Par conséquent, voyons quels sont les préparatifs nécessaires pour qu'une cérémonie du *alataolambalo* soit une cérémonie digne de son nom et réputée.

A.- Les préparatifs matériels

Lorsqu'on parle d'*alafaditra* (exorcisme) chez les Sihanaka, cela va toujours de pair avec un sacrifice⁵⁰. Le rite du *alataolambalo* est considéré comme une sorte d'exorcisme en ce sens qu'il est fait pour épargner les huit enfants des malheurs apportés par le chiffre huit. A par le/les zébu(s) qui servir(a/ont) à nourrir les invités, les parents doivent préparer un autre zébu pour le sacrifice. Certains invités membres de la famille ou des amis proches peuvent venir de loin. Il appartient alors à la famille organisatrice de les héberger et de les restaurer. En général, les PPN (produits de première nécessité) tels que le café, le sucre, le sel, le thé, le riz blanc et le bois sec constitueront les besoins primordiaux de la cérémonie, sans oublier le rhum qui fait la vraie cérémonie pour les Sihanaka, ainsi que les zébus à abattre évidemment. Les quantités nécessaires seront en fonction du nombre des invités et surtout du pouvoir d'achat de l'organisateur. A propos des zébus, il faut qu'ils soient au nombre de deux au minimum : un pour le sacrifice et un autre pour le repas des invités. Ces

⁵⁰ Selon M. Rakotolahy, 58 ans, organisateur de la cérémonie du *alataolambalo* le 20 août 2005, à Ambohitsilaozana.

zébus doivent être mâles et de couleur autre que le jaune, surtout celui du sacrifice.

Pour illustrer ces dépenses capitales, voici un tableau montrant un exemple⁵¹ :

Désignation	Quantité	Unité	P.U. (Ar.) ⁵²	Montant (Ar.)
Zébu	2	Tête	240 000	480 000
Rhum	80	L	600	48 000
Riz blanc	350	Kg	600	210 000
Café	15	Kg	140	21 000
Sucre	20	Kg	1 500	30 000
Sel	10	Kg	600	56 000
Bois sec	7	St	6 000	42 000
Pétrole	5	L	1 700	85 500
			TOTAL	845 500

D'après ce tableau, force est alors pour nous de conclure que la famille organisatrice de la cérémonie doit disposer au moins d'une somme de *Ar* 845 500 avant de procéder au rite du *alataolambalo*. Lorsque les préparatifs matériels sont enfin tous réunis, les parents des huit enfants iront consulter le *tangalamena* (chef de famille), lequel réunira à son tour quelques membres de la famille pour les tenir au courant. Et si par la suite personne n'émet aucune objection, les parents ainsi que le chef de famille iront voir un astrologue pour la détermination de la date favorable à la cérémonie.

⁵¹ Données obtenues auprès de la famille Rakotolahy lors d'une cérémonie de *alataolambalo* qui s'est déroulé à Ambohitsilaozana le 20 août 2005, avec environ 500 personnes invitées.

⁵² Abréviation du mot *Ariary*, nouvelle unité monétaire malgache depuis janvier 2004.

B.- La détermination du jour de la cérémonie

Le fait d'avoir réuni tous les besoins matériels ne suffit pas pour donner lieu à une cérémonie du *alataolambalo*. Pour les Sihanaka, il est d'une extrême importance de bien choisir le jour favorable à cette dite cérémonie : d'où le recours à la consultation d'un *mpanandro* (astrologue). Celui-ci a un don spécial pour révéler le destin de quelqu'un et pour améliorer son sort. Les parents organisateurs de la cérémonie ainsi que le *tangalamena* lui annoncent le projet et après, le *mpanandro* scrute le jour favorable et recommande les précautions nécessaires pour que la cérémonie se déroule normalement. Sachant la date favorable pour la cérémonie, les parents rentrent chez eux et appliquent à la lettre tout ce que le *mpanandro* leur a prescrit.

Le jour favorable à une cérémonie donnée est le jour qui est en harmonie avec l'ordre cosmique et les destins des organisateurs. Pour le *alataolambalo*, le jour doit être en harmonie avec le destin du chef de famille, des parents et surtout des huit enfants⁵³. Le *mpanandro* est un homme désintéressé, il ne fait jamais son travail uniquement dans le but de s'enrichir mais tout simplement pour satisfaire ses clients. Chez les Sihanaka, le *mpanandro* est conçu comme un bon médecin (*mpitaiza*) parce qu'il ne veut que le bonheur de ses protégés. En conséquence, il occupe une place importante dans la société car rien ne se fait, ni ne se déroule sans l'avoir consulté⁵⁴. Presque chaque famille a son *mpanandro* habituel dans la société sihanaka.

Après avoir décidé le jour de la cérémonie, les parents ou les organisateurs du rite procèdent maintenant à l'élaboration de la liste des

⁵³ D'après ce que disait Rakotoarimanana Justin, astrologue, 53 ans, lors de notre entretien avec lui à Ambohitriesana le 30 août 2005.

⁵⁴ Remarque faite par M. Rabearimanana Jean-Jacques, 44 ans, à Ambohipasika, le 26 août 2005.

personnes à inviter. Malgré la volonté d'inviter beaucoup de monde, cette liste est soumise à la contrainte des moyens matériels et financiers dont les organisateurs disposent.

C.- L'invitation

Il s'agit ici d'une invitation verbale directe, si possible. Pour les Sihanaka, celle-ci a beaucoup plus de valeur qu'une simple lettre de faire-part. Cette invitation verbale et directe consiste à envoyer des jeunes hommes pour transmettre le message porte à porte. Ces jeunes commencent par ceux qui habitent loin et ils tâchent d'y arriver au bon moment : le soir ou de grand matin, c'est-à-dire au moment où les gens se trouvent encore chez eux et non au travail. Cette invitation doit se faire deux ou au moins une semaine avant la date de la cérémonie. Cela est fait dans le but d'éviter la surprise ou l'improviste et aussi pour que les invités aient le temps de se préparer.

La présence d'un grand nombre d'invités est très significative aux yeux des organisateurs parce que, d'abord, une fête n'est pas réussie s'il n'y a qu'un nombre de personnes restreint pour y assister. Ensuite, cela témoigne la solidarité qui règne entre la famille et les amis et suscite une grande animation. De plus, cette présence massive des invités constitue aussi de l'honneur pour les *tompondrahahaha* (organisateurs). Quant aux invités, ils ne viennent pas seulement pour s'amuser, manger et boire, mais aussi et surtout pour prendre part aux joies de ceux qui les invitent, pour les assister ainsi que pour apprendre comment on procède à un tel rite. Si jamais il y a un empêchement, les invités doivent, par respect, envoyer quelqu'un d'autre à leur place pour présenter leurs excuses et apporter leur *tso-drano* (offrande). Lorsque les invitations sont propagées, il ne reste pour les *tompondrahahaha* qu'attendre le grand jour. Si les invités sont attendus le jour de la cérémonie, les jeunes des alentours, quant à

eux, arrivent quelques jours plus tôt pour aider les *tompondrahahaha* à piler le paddy, à couper le bois sec à la hache, pour faire les achats, ...

Tels sont en général les préparatifs nécessaires avant le déroulement de la cérémonie. Nous allons voir maintenant, en détail, la cérémonie en tant que telle.

II.- LE DEROULEMENT DE LA CEREMONIE

1.- Le *fidiran-dapa* (entrée au palais)

La cérémonie du rite du *alataolambalo* commence une nuit avant le jour J. Les Sihanaka appellent ce commencement *fidiran-dapa* (littéralement, entrée au palais). Le mot *lapa*, ici, désigne l'endroit où doit se dérouler la cérémonie qui n'est rien d'autre que la demeure des huit enfants. Après le dîner, vers vingt et une heures, tout le monde se réunit à l'endroit prévu pour chauffer le *lapa*. Durant cette nuit, tout le monde s'amuse et ne dort pas. Les jeunes animent le *lapa* avec des chansons et des danses traditionnelles en l'occurrence des *jijy*, des *osika*, etc. De temps en temps, il y a des personnes qui circulent et servent des boissons à l'assistance : du rhum, du café, du thé pour pouvoir résister au sommeil. C'est aussi durant cette nuit que les *tompondrahahaha* accueillent les invités venant de loin.

Il est très important de signaler que durant cette nuit, il est strictement tabou pour les parents et pour la famille proche des enfants de faire des rapports sexuels. Etant donné que ce rite a pour but de demander les bénédictions de Dieu et des ancêtres cette nuit est considérée comme une nuit sainte, une nuit de prières. Alors, il faut éviter toutes les choses qui pourront la gâcher ou causer des accidents. C'est aussi, en quelque sorte, l'objectif de la veillée. Si chacun y participe pleinement, il ne va pas penser à autre chose ni surtout au sommeil.

2.- Le jour de la cérémonie

Le grand jour est venu pour les *tompondraharaha*. A l'heure prévue, ils reçoivent les invités par familles, ces dernières présentent leurs vœux et leurs offrandes. Ils font comprendre aux *tompondraharaha* qu'ils sont là pour témoigner la solidarité et qu'ils souhaitent à ce que la cérémonie se déroule parfaitement dans le bon sens et que Dieu ainsi que les ancêtres répondent aux prières qu'on leur adresse. Il ne faut pas aussi oublier que les invités ne viennent jamais les mains vides, mais apportent toujours une somme d'argent qu'ils offrent aux *tompondraharaha* en guise de *tso-drano*. Ceci est également dans le but de prouver aux *tompondraharaha* qu'ils ne sont pas seuls dans l'accomplissement de la cérémonie mais en tant que membres de la famille, ces invités contribuent également aux dépenses. Une personne reçoit au nom des *tompondraharaha* ce *tso-drano* et le note dans un cahier en inscrivant le nom de la famille donatrice et le montant de la somme offerte.

Le *tangalamena* des *tompondraharaha* remercie à son tour les invités de ce geste symbolique et émouvant. Il les remercie aussi d'avoir répondu à l'invitation de témoigner la solidarité et surtout d'avoir apporté cette aide financière. Il reprend par la suite les vœux en disant :

Texte malgache	Traduction en français
« <i>Enga anie mba ho vita soa amantsara ity raharaha ity ary samy hahazo tso-drano amin'Andriamanitra sy ny razana isika mianakavy, indrindra fa ireo zaza valo ireo</i> ». ⁵⁵	« Que cette cérémonie s'accomplisse bien, et que nous obtenions tous les bénédictions de Dieu et des ancêtres, surtout ces huit enfants ».

⁵⁵ Extrait du discours prononcé par M. Vavilahy, 76 ans, lors du rite du *alataolambalo* à Ambohitsilaozana, le 20 août 2005.

Il annonce ensuite le programme du jour et puis il convie les invités à prendre le petit déjeuner à l'endroit déjà préparé pour cela. Et à tour de rôle, les invités font la même chose.

A.- L'abattage du zébu

Après l'accueil des invités, les jeunes ainsi que les huit enfants se préparent pour aller chercher le zébu du sacrifice dans les pâturages. Les huit enfants s'habillent uniformément pour que tout le monde les distingue bien. Dès leur départ, ces jeunes se mettent à chanter et à danser et ils n'arrêtent leurs chants et leurs danses qu'une fois le zébu soit complètement couché dans la cour du *tompondrahahara*. Cela montre qu'on est là pour une cérémonie de joie. A ce propos, notre oncle Jean-Jacques⁵⁶ nous a précisé que les zébus pour une cérémonie de joie se différencient des zébus pour les cérémonies de tristesse quant à la manière de les prendre. Pour une cérémonie de joie, comme le *alataolambalo*, la prise du zébu est accompagnée de danses et de chansons, tandis que lors d'une cérémonie de tristesse, le zébu est pris discrètement et avec brutalité.

⁵⁶ Il s'agit de notre oncle maternel, M. Rabearimanana Jean-Jacques, résidant à Ambohipasika, 44 ans, lors de notre entretien du 26 août 2005.

Photo : l'accueil du zébu par les organisateurs

Maintenant, on ligote le zébu et on le couche devant la maison des huit enfants, la tête dirigée vers le nord-est. On met une natte toute neuve fabriquée avec du *hisatra* (jonc) devant le zébu. On place sur cette natte deux bouteilles de rhum. Les huit enfants et leurs parents prennent place sur cette natte. Deux *tangalamena* du village se tiennent debout derrière le zébu, l'un tien une canne à la main. Le père des enfants prend d'abord la parole, il tape le ventre/dos du zébu et dit :

Texte malgache	Traduction en français
<p>« <i>Mandre tsara ianao ry Lemanja (anaran'ilay omby) fa tsy harena tsy foy ianao fa tsara tsodrano no nandavôna anao eto ka mandre tsara faaza mitodika amin'ny mpijoro</i> ».⁵⁷</p>	<p>« Couche-toi bien, Lemanja, tu es une richesse dont on n'a pas envie de se séparer, mais c'est par la volonté commune qu'on t'a fait coucher ici, alors, couche-toi bien, ne tourne pas la tête vers l'officiant ».</p>

Il dit cela parce que chez les Sihanaka, si le zébu de sacrifice tourne sa tête vers le *mpijoro*, cela est un mauvais signe ou un porte-malheur. On dit même que l'homme vers qui le zébu a tourné la tête n'aura plus beaucoup de jours à vivre. Après cela, le père des huit enfants reprend sa place et le *tangalamena* procède maintenant au *joro* proprement dit. Il demande d'abord à un garçon dont les parents sont encore en vie (*lailà tsara anarana*) de crier par trois fois, et après il s'excuse parce qu'il doit prendre la parole devant l'assistance. Il dit :

⁵⁷ M. Rakotolahy, lors du rite *alataolambalo* à Ambohitsilaozana (organisateur, père des huit enfants), 58 ans, le 20 août 2005.

Texte malgache	Traduction en français
<p>« <i>Miala tsiny betsaka aminareo aho tompokolahy tsy tompokovavy raha handray fitenenana satria zaho dia tsy zoky tokony hiteny fa zandry tokony hitenenana. Nefa noho ny adidy dia raisiko am-panetren-tena izany fitenenana izany ka aza tsiny indrindra re tompoko</i> ». </p>	<p>« Veuillez m'excuser, messieurs et mesdames, si je prends la parole car je ne suis pas l'aîné qui devrait parler mais je suis plutôt le cadet qui devrait écouter. Mais à cause de la responsabilité, je prends humblement la parole devant vous. Que je sois excusé, mesdames et messieurs ». </p>

Cette excuse achevée, il frappe le zébu à l'aide de sa canne et commence à prononcer à haute voix le *joro* :

Texte malgache	Traduction en français
<p>« <i>Mandre tsara ianao ry Lemanja fa ny antony ampandrena anao eto dia misy ny antony sy ny toneney.</i></p> <p><i>Niteraka zaza valo i Rakotolahy sy Soazafy ka araka ny fomba dia halàna faditra ireo zaza ireo, ka izany no antony nandavôna anao mba tsy ho azon-doza izy ireo fa ho tratra antitra, tsy hisy fahavalary tsy hanoha-dray tsy hanohadreny ary tsy hanoha-pianakaviana.</i></p> <p><i>Antsoina ianao Andriamanitra sy Zanahary, fa ianareo no ambony fipetraka fa ambany fijery. Niteraka valo Rakotolahy sy i Soazafy, ka halàna faditra ireo zaza ireo ka izany no antony hanantsovana anao Andriamanitra sy Zanahary mba hanome ny mahasoa sy mahatsara.</i></p>	<p>« Couche-toi bien Lemanja car on t'a fait coucher ici pour une bonne raison.</p> <p>Rakotolahy et Soazafy ont donné naissance à huit enfants et suivant la tradition, on doit exorciser ces enfants et c'est pour cette raison qu'on t'a fait coucher, pour qu'ils ne soient pas frappés par des malheurs, qu'ils atteignent leur vieillesse sans ennemis, qu'ils ne soient pas des ennemis ni de leur père ni de leur mère, ni de la famille.</p> <p>On vous appelle Dieu Créateur assis en haut et regardant en bas. Rakotolahy et Soazafy, ont donné naissance à huit enfants et on va exorciser ces enfants. C'est pour cela qu'on vous appelle Dieu et Zanahary pour que vous donnez ce qui est bien et ce qui est bon.</p> <p>Après vous avoir appelé, Dieu, on appelle tous ceux qui ont de la</p>

*Rehefa vôantso ianao
Andremananitra dia antsoina ny
zava-masina rehetra afaka hanome
ny soa sy ny tsara mba hanatrika
izao joro ataonay izao.*

*Ny olombelona moa tsy
nitsororoka avy anyan-danitra, na
nipoitra avy amin'ny tany fa nisy
niandohana na avy amin-dray na
avy amin-dreny. Koa antsoina
ianareo razan'I Rakotolahy avy
amin-dray sy avy amin-dreny ary
manaraka izany ianareo razan'I
Soazafy avy amin-dray sy avy
amin-dreny.*

*Niteraka valo ny taranakareo
ka hanalafaditra ireo zaza ireo izy
ireo amin'ity mason'andro niany
ity ka atrefonareo, tsofy rano ireo
zaza ireo mba ho salama tsara
hitombo taizaina, hambinina
amin'izay ataony, hifananitra
amin-dray aman-dreny.*

*Izany joro nataoko teto niany
izany dia ataoko joro-
dRamarokapila (maro anaka) ka
ny vôantso mitongava, ny tsy
vôantso mitongava rehefa hitondra
ny soa sy ny tsara.*

*Aloka main'andro ka ny iva
takany, ny avo takany. Ka hiaraka
hiteny izahay mianakavy hoe :
Hahasoa hahatsara Andriamanitra
Andriananahary!».⁵⁸*

sainteté, capables de donner le bien et le bon, pour qu'ils assistent à l'invocation que nous faisons actuellement.

Les hommes ne sont pas tombés du ciel, ils ne sont pas non plus sortis de la terre mais ont leurs origines qui sont les parents. On vous appelle donc, vous, ancêtres paternels et maternels de Rakotolahy ainsi que ceux de Soazafy.

Vos descendants ont donné naissance à huit enfants. Pour qu'ils soient en bonne santé, que leur corps se développe, qu'ils aient du succès dans ce qu'ils vont entreprendre, qu'ils vieillissent aux côtés de leurs parents.

Cette invocation que j'ai prononcée aujourd'hui, je la ferai comme celle de Ramarokapila (celui qui a de nombreux enfants), alors que ceux qui ont été appelés viennent et de même, qu'ils viennent également ceux qui n'ont pas été appelés, si vous allez apporter le bien et le bon pour nous.

Comme une ombre en plein soleil, le bas ainsi que le haut la reçoivent de toutes parts. Et tous ensemble la famille va dire : Que cela nous apporte le bien et le bon, ô Dieu Crâteur ! ».⁵⁹

⁵⁸ M. Rakotolahy, lors du rite *alataolambalo* à Ambohitsilaozana (organisateur, père des huit enfants), 58 ans, le 20 août 2005.

⁵⁹ M. Rakotolahy, lors du rite *alataolambalo* à Ambohitsilaozana (organisateur, père des huit enfants), 58 ans, le 20 août 2005.

Le joro

Après ce *joro*, celui qui tue le zébu fait son travail. Il égorgé le zébu, après il découpe et classe les morceaux de viande suivant leurs catégories.

B.- L'enlèvement des huit os du zébu

Les *zamanjaza* (oncles maternels des enfants) jouent un grand rôle durant ce rite. Il est évident que la mère est la personne la plus proche des enfants, mais vu la domination du sexe masculin dans la société sihanaka, il appartient aux oncles maternels des huit enfants de s'occuper de ces huit os de zébu. Lorsque le zébu a été découpé, deux *zamanjaza* prennent quelques morceaux de chaque partie du zébu : le foie, la bosse, le cœur, la cervelle, les intestins, les os, etc. bref, de toutes les parties du zébu qui se mangent. Ils les donnent aux cuisinières de la cérémonie pour qu'elles les préparent. Ils procèdent ensuite à l'enlèvement des huit os du zébu. Il s'agit ici des quatre os des pattes antérieures et des quatre os des pattes postérieures. Après ils les nettoient bien pour que ces os soient débarrassés de la chair.

Pourquoi ces os des pattes ?

Tout d'abord, il faut dire que le nombre de ces os représente le nombre des enfants. Ensuite, une famille est comparable à un zébu. La tête symbolise le père, c'est lui qui dirige la famille. La prise de décision lui incombe. La mère est représentée par le ventre du zébu. Elle est la porteuse des enfants (*kitapo nifonosana*). C'est elle qui porte le lourd fardeau. Quant aux enfants, ce sont les membres du zébu qui évoquent leur image. Ils serviront d'appui à leurs parents (la tête, le ventre et le corps). Les Sihanaka confirment cette pensée lorsqu'ils disent : « *Ny zanaka no andry iankinan'ny ray aman-dreny* ». (Les enfants sont les piliers de leurs parents).

Par conséquent, ils occupent une place considérable dans la famille et sans leur existence la famille sera boiteuse. Ensuite, les membres forment une partie très importante d'un zébu, non seulement ils lui servent d'équilibre mais c'est grâce à eux que le zébu peut se déplacer. En effet, les huit os des membres du zébu sont choisis pour remplacer les huit enfants afin que ces derniers puissent progresser et franchir les étapes nécessaires de l'humanité⁶⁰.

C.- Le repas des huit enfants

Après l'enlèvement des huit os du zébu, les huit enfants doivent prendre un repas ensemble. Ce repas est très symbolique et très spécifique pour les huit enfants. Ils mangent du riz avec de la viande qui est le mélange des morceaux de zébu que le *zamanjaza* a pris tout à l'heure. Ce mélange doit être préparé dans une unique marmite. Lorsqu'il est bien cuit, on le met dans une cuvette bien propre et on y ajoute du riz. Tout cela constitue le repas des huit enfants. Ce mélange de viande symbolise l'image des enfants, c'est-à-dire, même s'ils sont divisés par leur nom, leur physique, leur caractère, etc., ils ne font qu'un puisqu'ils sont sortis d'une même source de vie. Ici, les parties de la viande sont différentes mais ont été tirées d'une même source, à savoir, le zébu.

Une fois que le repas est prêt, les enfants s'installent sur une natte toute neuve et on les sert. L'aîné prend, en premier lieu, une cuillère et puis il donne une cuillérée de repas à chacun de ses cadets (frères et/sœurs). Après cela, chacun prend sa cuillère et mange. Durant ce repas, les parents de ces huit enfants les entourent, ils dansent et ils encouragent les huit enfants à manger en disant :

⁶⁰ D'après ce que le *tangalamena* Vavilahy, 76 ans, nous a expliqué, durant notre entretien du 26 août 2005 à Ambohitsilaozana.

Texte malgache	Traduction en français
<p>« <i>Hano, hano, rankizy.</i> <i>Norarazanay ny nahatongavanareo teo ambonin'ny tany. Faly izahay nomen'Andriamanitra taranaka marobe hoatran'izao</i> ».⁶¹</p>	<p>« Mangez, mangez, les enfants. Nous avons souhaité votre venue sur terre. Nous sommes contents, car Dieu nous a donné beaucoup de descendants comme maintenant ».</p>

Ces propos sont dits pour montrer aux enfants et à l’assistance que les parents sont très fiers d’avoir leurs huit enfants et témoignent leur amour pour eux. Malgré ce chiffre et ses significations, ces enfants sont tous des parties de leurs corps, alors aucun d’entre eux ne mérite d’être considéré comme ennemi ou *fahavalo* (huitième) par la famille. De son côté, l’assistance aide les parents à chauffer le *lapa* par des chansons et des battements des mains⁶².

De temps en temps, lorsque les parents passent derrière les enfants, ils prennent chacun une cuillérée du repas et ils continuent leur rôle après. Ce repas terminé, les restes, c’est-à-dire ce qui n’a pas été mangé par les enfants, devront être enterrés pour que les chiens ne les mangent pas.

D.- La conservation des huit os (*taolambalo*)

Durant le repas des huit enfants, les deux *zamanjaza* continuent à nettoyer les *taolambalo*. Lorsqu’ils sont bien propres, les *zamanjaza* les ligotent bien. Ceci fait, on procède à leur accrochage.

⁶¹ Propos dits par les parents des huit enfants (Rakolahy, 58 ans et Soazafy, 49 ans) lors du *alataolambalo* qu’ils ont pratiqué à Ambohitsilaozana, le 20 août 2005.

⁶² D’après ce qu’a dit Soazafy, 49 ans, le 20 août 2005 à Ambohitsilaozana.

a.- L'accrochage des *taolambalo*

Les huit os devront être accrochés à l'angle nord-est de la maison des parents. Tout le monde, surtout les huit enfants, devra assister à cette cérémonie. Les premiers responsables de cet accrochage doivent s'habiller en pagnes : tenue traditionnelle appelée *saboribonga* (cache sexe). Ceci est fait dans l'objectif de prouver qu'il s'agit ici d'une cérémonie typiquement traditionnelle parce que les pantalons et les culottes sont des habits des occidentaux, des *Vazaha* qui étaient des ennemis, *fahavalo* des Malgaches⁶³. Avant de faire monter les huit os, le *tangalamena* effectue d'abord un *joro*. Voici ce qu'il dit :

Texte malgache	Traduction en français
<p>« <i>Amin'izao fotoana izao moa dia vita ny zavatra rehetra ka hampakatra ny taolana izahay ka ireo ny toaka hoentina mijoro aminareo Andremanitra sy Razana</i> ».⁶⁴</p>	<p>« Maintenant tout est achevé, alors nous allons monter les os. Voilà du rhum pour accomplir cette invocation sacrée à vous Dieu et les Ancêtres ».</p>

Après ce *joro*, l'un des *zamanjaza* tire la corde avec laquelle les os sont ligotés et l'autre compte le nombre de montées. L'accrochage est donc ici comparable à une levée de drapeau. Il doit y avoir sept montées jusqu'à ce que les os soient complètement hissés. A chaque montée, le même *tangalamena* effectue le même *joro* et le père des enfants sert du rhum à ses beaux-frères. Les deux *zamanjaza* ont maintenant fini d'accrocher les huit os. Le *tangalamena* termine le septième *joro* et toute l'assistance se lève en disant : « *Hahasoa hahatsara Andriamanitra Andriananahary* » (Que cela nous apporte le bien et le bon, Dieu Créateur).

⁶³ D'après ce que notre mère nous a expliqué. Il s'agit de Mme Rasoarinindriana Perline, 51 ans, à Amparafaravola, le 5 septembre 2005.

⁶⁴ Invocation prononcée par Razakazafy, 72 ans habitant à Ambohitsilaozana, lors du *alataolambalo*, le 20 août 2005.

Après l'accrochage, a lieu le repas communiel. Tout le monde doit participer à ce repas qui est d'ailleurs le repas de midi. Les invités se regroupent par familles et les organisateurs leur servent du riz avec de la viande. Ce bouillon n'est pas la viande du zébu du sacrifice, mais celui du zébu prévu pour le ravitaillement. Tout le monde rassasié, les *tompondrahahara* se mettent à danser et à chanter pour montrer leur joie d'avoir pratiqué le rite. La cérémonie commence maintenant à toucher à sa fin. Mais avant qu'elle soit complètement terminée, les organisateurs ne manquent pas de remercier encore une fois les invités pour leur assistance, leur soutien et aussi pour leur témoignage de solidarité.

b.- Les remerciements

Dans une cérémonie de ce genre, les remerciements ne s'effectuent pas seulement oralement chez les Sihanaka. Ils sont toujours accompagnés d'un geste significatif : le partage de viande crue. Il s'agit ici du reste du zébu du sacrifice. Chaque famille reçoit sa part proportionnellement au montant de son *tso-drano* (offrande). Mais ce partage n'aura lieu qu'après les discours de remerciements échangés entre le *tangalamena* des organisateurs et un représentant des invités. Le tangalamena, debout derrière quelques bouteilles de rhum prononce à haute voix son discours :

Texte malgache	Traduction en français
<p>« <i>Manao azafady re tompoko ê ! Zava-dehibe loatra re izao andro niany zao satria nanalana taolambalo ny zanak'i Rakotolahy sy Soazafy.</i></p> <p><i>Ka raha nanao an'izany izy ireo dia tsy nanao anazy</i></p>	<p>« Votre attention s'il vous plaît ê ! ». Aujourd'hui c'est un grand jour parce qu'on a exorcisé par le rite du <i>alataolambalo</i> les enfants de Rakotolahy et de Soazafy.</p> <p>Et quand ils ont accompli cela, ils ne l'ont pas fait en cachette mais ils</p>

tantsokosoko fa nampahafantariny sy nanantsôvany antsika satria tsy mahavita tena izahay.

Nareo ko moa rehefa nalefa tany aminareo ny mpitondra hafatra dia tsy noroasinareo fa noraisinareo an-tanan-droa ary tsy vitan'ny nampanantenainareo foana izy ireo fa nitana ny teninareo nareo ka tonga nanotrona sy nanampy anay tamin'ny fanatanterahana iny fanalana taolambalo iny.

Maro ny asa tokony hovonjenareo niany, fa nafoinareo izany mba hanomezanareo voninahitra ho anay. Ka henî-kaja enim-boninahitra re izahay ê ! Koa dia mamerina ny fisaorana mitafotafo aminareo.

Misaotra betsaka anareo tahin'Andremanitra ê !

Manaraka izany, raha hisaraka eto isika dia tsy hisaramaina foana fa ion y toaka hifampizarana, ao koa ny hena kely mba entintsika any an-tokantrano any ho mariky ny maha iray antsika sy ho nofon-kena mitana an'izany fihavanantsika izany. Dia misaotra betsaka re tompoko ô !».

nous ont appelés parce que nous ne pouvons pas tout faire par nous-mêmes.

De votre côté, vous n'avez pas repoussé les jeunes messagers que nous vous avons envoyés pour vous inviter, mais vous les avez reçus les bras ouverts. Vous ne vous êtes pas seulement contentés de leur faire des promesses de venir, mais vous avez tenu parole et vous êtes venus nous entourer et nous aider dans l'accomplissement du *alataolambalo* que nous avons fait.

Nombreux sont les travaux que vous auriez dû accomplir ce jour, mais vous les avez sacrifiés pour nous honorer. Alors nous sommes très honorés ê ! Et nous répétons encore notre immense remerciement pour vous.

Merci beaucoup, que Dieu vous bénisse ê !

Et après cela, si nous allons nous séparer maintenant, on ne va pas se quitter sèchement, mais on va se partager ce *toaka*. Il y a aussi une petite part de viande crue que vous allez emmener chez vous pour prouver notre unité et pour garder notre solidarité. Mesdames et Messieurs, merci beaucoup ô !»

Après ce discours du *tangalamena*, un homme âgé parmi les invités prend sans hésitation la parole pour répondre au discours du *tangalamena* et dit :

Texte malgache	Traduction en français
« <i>Eny, araka ny teninareo teo moa dia andro lehibe tokô niany satria nanalana ny taolambalo ny</i>	« Oui, comme vous l'avez dit tout à l'heure, aujourd'hui est un grand jour parce qu'on a exorcisé les huit enfants

zanak'i Rakotolahy sy Soazafy, ka nisaoranareo izahay noho ny fanotronanay anareo. Ka izaho izay misolo tena ireto olona nasainareo kosa mamaly hoe : Tsy misy tokony isaoranareo izany satria iza moa nareo dia iza izahay ? Samy olona iray tsy misy hafa tsika, ary zaza iaraha-manana ireo zaza valo ireo. Ianareo koa aza no isaoranay satria tsy nanao an'izao raharaha izao antsokosoko fa nanantso anay. Tsy vitan'izany fa nanome hena sy toaka anay koa nareo mba ho mariky ny fihavanantsika. Ka ny teninay angamba dia hoe : Misaotra betsaka eram-po eran-tsaina. Enga anie Andremanitra sy ny razana hamaly ny joro natao ka hitsodrano marina an'ireo zaza ireo ê ! Dia misaotra betsaka ê ! ».⁶⁵

de Rakotolahy et de Soazafy par le rite du *alataolambalo*. Vous nous avez remerciés pour vous avoir assistés. Alors, moi qui représente vos invités, de notre part, nous vous répondons : « Il n'y a pas de quoi à nous remercier pour cela, car qui êtes-vous ? C'est nous-mêmes : nous ne formons qu'une seule et même famille, ces huit enfants sont à nous tous. C'est nous qui vous remercions parce que vous n'avez pas accompli en cachette cette cérémonie, mais vous nous avez invités. En plus de cela, vous nous avez encore donné du *toaka* et de la viande pour témoigner notre *fihavanana* et nous disons alors : merci beaucoup du fond du cœur et de l'esprit. Que Dieu et les ancêtres répondent aux invocations qu'on leur a adressées et bénissent ces enfants. Et merci beaucoup alors ! ».

Après ces discours, certains jeunes servent du rhum à la foule, d'autres procèdent au partage de la viande crue aux invités en suivant les recommandations des organisateurs. Pendant tout ce temps, les chants et les danses se font toujours exécuter. Après avoir reçu leur part de viande crue, les invités qui habitent loin annoncent aux organisateurs leur intention de retourner chez eux et en demandent la permission. Chaque famille fait la même chose et le lieu de rassemblement devient de moins en moins animé et commence à se vider progressivement.

III.- APRES LA CEREMONIE

⁶⁵ Réponse au discours fait par Randrianarisoa Jean-Baptiste, 73 ans, habitant à Ambongabe, lors du *alataolambalo* le 20 août 2005 à Ambohitsilaozana.

L'existence de huit os de zébu suspendus à l'angle nord-est de la maison marque que les huit premiers enfants de ce foyer ont été exorcisés par le rite du *alataolambalo*. Ces huit os protègent non seulement les huit enfants des malheurs mais aussi le foyer ainsi que les enfants qui naîtront après ce rite. Malgré ce rôle important, que jouent ces huit os, on ne peut pas les laisser accrochés à cet angle pour toujours. Ils doivent être descendus et rejetés un jour. « Ce rejet devra avoir lieu sept ans après l'accrochage. Si on a raté cette septième année, on doit attendre cinq ans après, c'est-à-dire, douze ans après l'accrochage »⁶⁶. Le rejet de ces huit os constitue encore une cérémonie à fêter et les parents doivent s'y préparer matériellement et financièrement.

1.- Le décrochage des *taolambalo*

Comme pour toute cérémonie, les organisateurs font tout le nécessaire pour que la cérémonie se déroule comme elle se doit. Il en est ainsi pour la cérémonie du décrochage des huit os de zébu. La famille organisatrice doit se procurer des nourritures pour les invités, du rhum pour les *joro*, etc. Mais de quantité moindre par rapport à celle du *alataolambalo*, puisque la cérémonie est ici plus simplifiée. On n'invite que les familles environnantes, c'est-à-dire que la cérémonie se déroulera avec un nombre restreint d'invités. Par conséquent, les dépenses sont moins élevées. Par exemple, les organisateurs n'auront pas à tuer un zébu pour le ravitaillement des invités, si les circonstances ne leur permettent pas, mais à la place ils pourront acheter de la viande au marché.

La cérémonie du décrochage est donc plus simple à l'exception des *joro* et de la consultation du devin-astrologue pour la détermination du jour

⁶⁶ Explication de Mme Soazafy, 49 ans, résidant à Ambohitsilaozana. Entretien du 21 août 2005.

favorable à la cérémonie, qui pour rien au monde, ne devrait guère être négligée. La détermination de ce jour joue un rôle primordial dans une cérémonie de ce genre, pour le destin des enfants et de la famille, donc elle ne doit pas se faire sans l'avis de l'astrologue. Celui-ci ayant déterminé le jour et le lieu où doit se dérouler le rejet des *taolambalo*, donne des amulettes pour l'accomplissement des *joro* et des recommandations pour le bon déroulement de la cérémonie.

Le jour de la cérémonie, tous les invités réunis, le patriarche (celui qui a accroché les os, si possible) explique le but de la cérémonie et remercie l'assistance d'avoir répondu à l'invitation. Ceci étant, il procède à un *joro* pour demander à Dieu et aux ancêtres la bénédiction afin que le décrochage et le rejet des *taolambalo* se déroulent sans aucun danger. Ce *joro* s'énonce comme suit :

Texte malgache	Traduction en français
<p>« <i>Antsôvina nareo Zanahary sy Razana ary nareo zava-masina rehetra mpanome soa. Ny antony anantsôvana anareo moa dia tsy misy inona lôtra fa andro votokana hampidirnana an'ity taolambalo ity niany. Tsy hainay anefa ny ampidina an'izany fôna fa tsy maintsy mangataka ny alalana avy aminareo zahay. Nareo zay manatrika aketo moa dia misotrô ny tsy tonga itondraso de ataovy tsara filaza aminjareo any hoe : nampidina ny taolambalon-janak'i R... sy R... hono zareo ka nanantso antsika ».</i>⁶⁷</p>	<p>« On vous appelle, Dieu Créateur, les ancêtres ainsi que tous ceux qui ont de la sainteté donneurs de bonnes choses. La cause de notre appel n'est rien d'autre que ce jour a été choisi pour descendre ces huit os. Nous ne pouvons pas les descendre tout simplement, mais nous devons vous demander la permission. Alors, voici le rhum pour demander cette permission. Pour vous qui assistez : buvez, apportez-en aussi pour ceux qui ne sont pas venus et dites-leur bien qu'ils ont descendu les huit os des enfants de R... et de R..., et nous ont invoqués ».</p>

⁶⁷ *Joro* du décrochage des huit os prononcé par le *tangalamena* Randrianarisoa Jean-Baptiste, 73 ans, résidant à Ambongabe, lors de notre entretien avec lui, le 27 août 2005.

Après ce *joro*, le patriarche demande au *zamanjaza* de descendre les huit os. L'autre *zamanjaza* compte chaque descente et le père des enfants sert du rhum à ses deux beaux-frères. Cela continue ainsi jusqu'au septième *joro* qui correspond à la septième et dernière descente. Après, on fait tourner la corde autour des huit os qu'on met ensuite dans un panier bien fermé, appelé *saravo* chez les Sihanaka, pour qu'ils emportent les dangers avec eux et ne contaminent personne. Avant de partir pour le rejet de ces huit os, tout le monde participe d'abord au repas communiel dans le but de gagner de la force pour la marche à pied aller-retour du village vers les marais où on rejettéra les huit os.

2.- Le rejet des *taolambalo*

Les *taolambalo* devront être rejetés dans un marais qui n'a pas d'issue, c'est-à-dire qui n'est relié ni à un autre ni à une rivière. Selon la croyance, comme les eaux ne sortent pas par une autre rivière, ce marais pourrait garder tout ce qu'il contient. De plus, chez les Sihanaka, le mot *mangatsiatsiaka* se dit de l'homme en bonne santé, hors de danger. Alors comme il fait froid dans un marais et que les huit os représentent les huit enfants, donc ces derniers seront hors de danger et en bonne santé (*mangatsiatsiaka*)⁶⁸. Dans la plupart des cas, le marais de Sahabe est le plus fréquemment utilisé pour recevoir les huit os. On choisit souvent ce marais qui se situe à quelques kilomètres à l'ouest d'Ambohitsilaozana, non seulement parce qu'il est fermé et le plus proche, mais aussi et surtout en raison de son historique. Ce marais est, en effet, considéré comme un lieu sacré pour les Sihanaka puisque on y avait jeté les cadavres des militants nationalistes pour l'indépendance de Madagascar, fusillés le 29 mars 1947.

⁶⁸ Explications données par M. Rabearimanana Jean-Jacques, 44 ans, habitant à Ambohipasika, lors de notre entretien avec lui, le 26 août 2005.

Tout le monde sans exception peut venir à Sahabe pour assister au rejet des *taolambalo*. Les parents et les huit enfants, si possible, doivent y être présents. Les deux *zamanjaza* qui portent le *saravo* contenant les huit os doivent être en tête du cortège suivis des huit enfants et de leurs parents et après suit l’assistance. Ces deux *zamanjaza* emportent sur leurs épaules un *bao* (support) sur lequel est ficelé le panier. Tout le trajet est fait à pied aller et retour, en chantant des chansons traditionnelles.

A l’arrivée au bord du marais, on étale encore la natte et on y met le panier contenant les huit os, avec deux bouteilles de rhum ainsi qu’une somme de Ar. 12. Le *tangalamena* procède d’abord au *joro* suivant :

Texte malgache	Traduction en français
<p>« <i>Tonga eto izahay ka manantso anareo zava-masina manodidina eto, indrindra fa nareo tompon-toerana eto sy ny tompon’ity rano ity. Nisy ny fanalana faditra ny zaza valo zanak’i R... sy R... izay nalana tamin’ireto taolana ireto. Ka araka ny fomba, dia tongan y fotoana hanaterana izany aty aminareo. Ka tsy hanaonao foana izahay fa mangataka alalana aminareo mba handraisanareo an’izany ka ireo ny toaka roa tavoahangy, ny vola 12 Ariary hoentinay hanomezana haja sy voninahitra ho anareo ».</i></p>	<p>« Nous sommes là et nous vous appelons toutes les choses sacrées habitant les environs et surtout le maître de ce lieu et les maîtres de ce marais. Il y a eu l’exorcisme des huit enfants de R... et de R..., à l’aide de ces huit os. Et suivant la tradition, est venu aujourd’hui le moment d’apporter chez vous les huit os. Nous n’allons pas faire n’importe quoi mais nous demandons votre permission pour que vous le receviez. Alors voici les deux bouteilles de rhum ainsi que la somme de 12 Ariary que nous apportons pour vous rendre respect et honneur ». </p>

On verse quelques gouttes de rhum sur la terre et un homme jette avec force dans le marais, le panier contenant les huit os et les 12 Ariary. Après, on distribue le rhum à l’assistance. Avant de retourner au village, pour terminer la cérémonie, le *tangalamena* procède à un *joro* comme suit :

Texte malgache	Traduction en français
<p>« <i>Vita ny nataonay ka hody izahay ary mamerina ny fisaorana anareo zava-masina rehetra teto</i> »⁶⁹.</p>	<p>« Nous avons fini ce que nous avons fait, alors nous allons rentrer et nous remercions encore vous toutes les choses sacrées ».</p>

C'est ainsi que se termine le rejet des *taolambalo*, tout le monde emprunte le chemin du retour à pied, avec joie, en chantant des chansons traditionnelles. Et ils croient que les enfants, la famille ainsi que toute l'assistance sont loin du danger et recevront par la suite les bénédictions des ancêtres.

⁶⁹ *Joro* prononcé par le *tangalamena* Randrianarisoa Jean-Baptiste, 73 ans, résidant à Ambongabe, lors de notre entretien avec lui, le 27 août 2005.

TROISIEME PARTIE

REFLEXIONS SUR LE

ALATAOLAMBAO

CHAPITRE I

INTERPRETATION DE QUELQUES SIGNES ET SYMBOLES

Comme nous avons pu le constater, l'accomplissement du rite du *alataolambalo* exige l'usage de quelques signes et symboles. Ainsi, nous pensons qu'il serait indispensable de les analyser à fond et de les interpréter davantage afin de comprendre ce qu'ils signifient aussi bien durant le rite du *alataolambalo* que dans la vie quotidienne des Malgaches.

I.- SIGNIFICATION DU CHIFFRE HUIT

Nous allons commencer par ce fameux chiffre qui est la base même de la pratique du rite du *alataolambalo*. Comme toute chose, ce chiffre peut avoir beaucoup de significations chez les Malgaches. Mais comme notre étude a été focalisée sur le pays sihanaka, nous pensons qu'il serait logique

de débuter par voir ce que le chiffre huit signifie pour les Sihanaka. Notre informateur Vavilahy dit :

Texte malgache	Traduction en français
« <i>Raha vô miteny hoe isa valo dia zavatra saro-pady izay no anaty lohan' olona, satria io isa io dia manambara ny isan'ny lalam-piainan'ny olombelona, araka ny fiheveran'ireo razantsika</i> ». ⁷⁰	« Dès qu'on parle du nombre huit, les gens ont en pensée quelque chose de délicat parce que ce nombre indique le chemin de la vie humaine d'après les conceptions de nos ancêtres ».

Quels sont alors ces huit chemins que l'homme doit suivre ?

D'abord, au cours de notre entretien avec M. Rakotoniray⁷¹, il nous a apporté une lumière à ce sujet en disant que l'homme en perfection doit suivre huit grands passages selon la conception sihanaka, c'est-à-dire depuis la formation de l'embryon jusqu'à l'étape des ancêtres bénéfiques, émancipés de la mort, des êtres de lumière. De ce fait, on peut même dire que ce chiffre a une connotation qui mérite d'être étudiée. Les huit étapes signalées s'enchaînent et dépendent les unes des autres ; l'homme doit abandonner son ancien monde originel pour parvenir à un nouveau monde divin et plus sacré. Ces huit passages sont alors : l'embryon, le foetus, le nourrisson, l'enfant, l'adolescent, l'adulte, l'ancêtre maléfique et l'ancêtre bénéfique.

Pour notre informateur M. Vavilahy, le chiffre huit désigne les grandes étapes à passer par l'homme digne de son être aux yeux de la société sihanaka.

⁷⁰ Explication donnée par M. Vavilahy, 76 ans, lors de notre entretien du 26 août 2005 à Ambohitsilaozana.

⁷¹ Entretien avec M. Rakotoniray, le 18 avril 2006, à Toamasina.

1.- La naissance

La naissance est le passage d'un être du ventre vers le monde extérieur des vivants. C'est pour cette raison que les Malgaches et surtout les Sihanaka appellent un nouveau-né : *vahiny* (étranger), autrement dit, c'est une personne venant d'un endroit et qui débarque dans un autre. « Cette venue est marquée par des pleurs, ce qui signifie que l'enfant accède désormais à la vie sur terre pleine de souffrances et d'injustices ». ⁷² L'enfant, en sortant du ventre de sa mère emporte encore avec lui le cordon ombilical. Le cordon ombilical sera enterré avec le placenta dans un endroit à l'opposé de signe astrologique de l'enfant. Les personnes qui participent à l'enterrement ne doivent pas tourner la tête ni dans un sens ni dans l'autre, sinon l'enfant en question pourrait risquer d'avoir un problème de vision.

2.- La première coupe des cheveux

En sortant du ventre de sa mère, le bébé a déjà des cheveux. La présence des cheveux fait ressembler l'enfant à un animal. Il est fragile, c'est pourquoi il est interdit, chez les Sihanaka, d'amener ce genre d'enfant dehors avant le lever et après le coucher du soleil. Cette conception a poussé les Sihanaka à pratiquer le rite du *rombaka* (la première coupe des cheveux). Ce rite est praticable à partir du troisième mois de l'enfant. Il s'agit d'une petite cérémonie organisée par les parents de l'enfant. Pour ce faire, les parents invitent quelques familles environnantes et choisissent parmi elles une personne ayant des cheveux lisses et dont les parents sont encore en vie pour assurer la

⁷² Explication donnée par Raharisoa Thérèse, 39 ans, durant notre entretien avec elle, à Ambohipasika, le 26 août 2006.

coupe. Pour les Sihanaka, cette personne possède une pleine source de biens, de bonheur et de vie. Elle est jugée apte à couper les cheveux de l'enfant afin que celui-ci ait une longue vie et soit plein de bonheur.

On croit aussi que les cheveux de l'enfant vont ressembler aux cheveux de celui qui a procédé à la première coupe. Lorsque la coupe est finie, les cheveux coupés seront mélangés avec des bonbons, du miel, de l'argent, etc. et seront placés dans un *sahafa* (van). On recommande aux enfants de prendre ces objets mélangés en se précipitant. Tel est d'ailleurs le sens du mot *rombaka* (une prise avec précipitation), nom spécifique de ce rite chez les Sihanaka. Chaque enfant doit manger ce qu'il a eu (bonbon ou du miel avec les cheveux), et garde pour lui l'argent. Le reste des cheveux sera enterré dans un endroit humide, c'est-à-dire que ces cheveux doivent être mis dans un lieu similaire à celui où ils avaient poussé. Nous faisons remarquer que ces deux façons de faire disparaître les cheveux sont une sorte d'inhumation symbolique.

3.- La circoncision

C'est un rite de passage pratiqué chez les petits garçons. Il est obligatoire chez les Sihanaka parce qu'il permet à l'enfant de quitter le monde de l'enfance et d'accéder au monde des adolescents. Ce rite consiste à enlever le prépuce du petit garçon. Ce prépuce est avalé par le *zamanjaza* (l'oncle maternel ou la mère mâle). Cela signifie que ce qui représente la féminité de l'enfant est enterré. Chez les Sihanaka, la circoncision peut se faire dès l'âge de deux ans pour que le petit garçon ne sente pas trop la douleur. Dans son livre, Raktoniary compare le rite de la circoncision chez les Sihanaka au baptême

chez les chrétiens⁷³. Si chez les chrétiens, le baptême est le passage nécessaire pour s'intégrer à leur monde, pour les Sihanaka, la circoncision est le passage obligatoire pour un garçon pour qu'il fasse partie de la société. Cette circoncision est très importante chez les Sihanaka, à tel point que les enfants morts avant leur circoncision ne peuvent pas être enterrés dans le tombeau ancestral.

Si la circoncision est un rite pour les garçons, qu'en est-il pour les filles ?

Pour les Sihanaka, il y a la perforation des lobes d'oreilles. Le fait de porter des boucles d'oreilles est un signe qui distingue les filles des garçons. Il est praticable dès la naissance de l'enfant. Certains lignages profitent de la circoncision pour faire la perforation des oreilles des petites filles. Ainsi, ils se servent du sang du zébu sacrifié durant la cérémonie pour soigner les plaies parce qu'ils croient que ce sang contient la bénédiction. Il y a d'autres lignages qui pratiquent cette perforation en organisant une cérémonie durant laquelle on tue un zébu pour se procurer du sang de bénédiction. Le reste du sang sera bien conservé pour être employé au moment des autres perforations des oreilles.

Ce passage nous a amené à comprendre que la perforation des oreilles pour les petites filles constitue un événement très important chez les Sihanaka. Traditionnellement, on pense que la perforation des oreilles est une sorte de circoncision pour les filles.

Mais à part cette perforation des oreilles, il y a un fait à quoi les filles ne peuvent pas échapper et qui met en valeur leur féminité. C'est la

⁷³ RAKOTONIARY, *Le fandrangitanaombilà (circoncision) : sens et valeur chez les Sihanaka*, p. 9.

menstruation. C'est à partir de ce stade que se fait remarquer la différence entre les filles et les garçons tant sur le plan physique que sur le plan spirituel. La fille commence à mûrir et elle est considérée comme une femme car elle peut mettre au monde un enfant à partir de ce moment.

Ces passages nous ont permis de comprendre que pour devenir un être humain socialement, il faut souffrir. Dans la société sihanaka, un garçon n'est pas digne de son sexe avant la circoncision et la fille avant la perforation de ses oreilles et sa menstruation. Ces phénomènes marquent l'entrée de l'enfant dans le statut des adolescents, dans lequel, chacun commence à connaître le sens de la vie. Il se développe dans tous les domaines et commence à prendre le goût de vivre : l'amour. C'est justement ce sentiment qui est la première raison de son désir : avoir une famille, car malgré l'ambiance de l'adolescence, personne ne peut y rester toute sa vie. Elle doit évoluer et continuer son chemin.

4.- Le mariage

Chez les Malgaches, surtout chez les Sihanaka, si quelqu'un ne se consacre pas au célibat, il doit se marier le moment venu. Le mariage le réinsère dans la société et lui fait changer d'espace vital. En conséquence, il est considéré comme responsable vis-à-vis de l'Etat, de la société et surtout de sa famille. Il quitte le statut de l'adolescence et devient adulte et à coup sûr, parent. Les difficultés de la vie, les problèmes conjugaux, etc. n'empêchent pas les Sihanaka de se marier, car pour eux : « *Lahatra ny fanambadiana ary ny tokantrano fihafiana* » (Le mariage est un destin et le foyer c'est de la souffrance). En effet, chacun doit se préparer à tout avant de se marier.

Mais quelle que soit la conception du mariage, sa définition a toujours été l’union d’un homme avec une femme, chez les Malgaches, en ce sens que son objectif principal est d’avoir des descendants. « Le propre de l’être humain s’engage alors dans un lien durable qui dépasse certes la sexualité, mais qui n’existerait pas sans elle »⁷⁴. Chez les Sihanaka, cet engagement ne cesse qu’au moment où l’un des deux époux est mort. Ceci est confirmé par le proverbe : « *Lamban’akoho ny fanambadiana ka aina no fetra* » (Le mariage est comme les plumes de la poule, la vie est sa limite). Ce qui veut dire que les Sihanaka ne peuvent pas divorcer facilement. En plus, l’affaire du mariage ne concerne pas seulement le couple mais les parents y sont aussi impliqués.

D’après cela, nous remarquons que le mariage modifie complètement la vie d’une personne. Mais en tant qu’elle est un être en changement, après avoir vécu dans le statut des adultes, elle vieillit.

5.- La vieillesse

Les Sihanaka n’ont pas un rite spécial pour marquer la vieillesse. Mais lorsqu’une personne vit encore en présence de ses petits-enfants, elle est considérée comme quelqu’un de béni, de chanceux et d’heureux. La vieillesse est un stade auquel tout le monde souhaite parvenir : « *Ho tratra antitra anie ianao, ho toloran-jafy tehina* » (Que tu atteignes ta vieillesse et que tes petits-enfants te tendent une canne), est le vœu le plus cher pour les parents, chez les Sihanaka. Ce qui signifie que la vieillesse sans petits-enfants est imparfaite.

⁷⁴ *Encyclopédia Universalis*, volume 10, « Mariage », p. 54.

La vieillesse marque le commencement de la fin de la vie sur terre. Le trajet de l'homme est comparable à une journée dont la vieillesse est comme le soir, c'est-à-dire la fin de la journée. Cela nous fait penser à une devinette qui décrit les trois périodes remarquables de la vie humaine, demandant : « Quel est l'animal qui, le matin, marche à quatre pattes, à midi, à deux pattes et le soir à trois pattes ? » Le matin représente l'enfance, c'est-à-dire le bébé qui se déplace à l'aide de ses quatre membres. Le midi représente la personne en pleine forme parce qu'elle est jeune et elle est capable de marcher, de courir... en se servant seulement de ses deux pieds. Le soir, c'est l'image de la vieillesse et de la faiblesse. La personne ne peut plus se déplacer sans tenir une canne. Les trois pattes sont alors ses deux pieds et la canne qui l'aide à marcher.

Bref, la vieillesse est, en quelque sorte, un stade durant lequel l'homme ne fait qu'attendre la fin de ses jours. Cependant, il ne faut pas oublier que les vieux sont faibles physiquement mais ils sont indispensables pour la société grâce à leurs conseils et leur savoir. Même s'il n'avaient pas été éduqués dans de grandes écoles, ils sont doués de savoir et de sagesse qu'ils ont acquis dans la société et leurs expériences personnelles. C'est ce que le proverbe « *Izay ela nihetezana lava volo* » (Celui qui s'est coupé les cheveux il y a longtemps a les cheveux longs), corrobore. Autrement dit, celui qui a été soumis à plusieurs épreuves a beaucoup d'expériences. Ainsi, un vieux qui a vécu beaucoup de choses a des leçons à donner dans la vie. En plus, étant donné qu'il est parmi les plus âgés, il avait eu beaucoup d'occasion de connaître toutes sortes de traditions. En effet, sa présence est très importante pour une famille ou pour une société entière. C'est pourquoi on dit : « Lorsqu'un vieillard meurt, c'est toute une bibliothèque qui flambe ».

La vieillesse est alors une période de jouissance, mais malgré cela, aucun homme ne peut y rester pour toujours, un jour il doit partir.

Etant donné que l'homme est un être ayant un commencement, il aura donc une fin, c'est la mort. Aucun être humain ne peut y échapper, lorsque son heure est venue, il doit partir. Mais heureuse est la personne qui meurt après avoir atteint la vieillesse.

Mais la mort, qu'est-ce que c'est ?

6.- La mort

La mort n'est l'objet d'aucune expérience ni intellectuelle ni imaginaire ni sensible. « Si la mort est là, je ne suis plus. Si je suis, elle n'est pas là » disait Epicure⁷⁵. Mais d'après la croyance chrétienne, de même que pour les Sihanaka, la mort est un retour à l'origine. Nous étions poussière et nous retournerons en poussière. Mais on sait bien que l'homme est à la fois corps et âme, lorsqu'il meurt, son âme se sépare de son corps. Cette âme survit et intègre la vie de l'au-delà. Dans ce sens, la mort est une étape nécessaire pour passer au monde des ancêtres. A ce moment, l'âme devient libre parce qu'elle est délivrée de sa prison qui est le corps. On peut dire qu'elle renaît, c'est ce qu'affirme le passage suivant :

« Non seulement, la mort n'est pas une fin mais elle est une nouvelle naissance »⁷⁶.

Lorsqu'une personne est morte, il y a toujours des larmes. Ceci explique que la mort est un événement douloureux. Mais, en quelque sorte,

⁷⁵ *Encyclopédia Universalis*, volume 11, « Mort », p. 361.

⁷⁶ STERLING (Dr M.), *Les morts sont toujours vivants, le Dieu des vivants*, p. 66.

comme le dit notre informateur⁷⁷. Ces larmes signifient que puisque le défunt ne peut plus pleurer alors les vivants pleurent à sa place pour la dernière fois, parce qu'il va quitter le monde des larmes.

La mort est la fin de la vie sur terre. Mais comment le défunt peut-il s'intégrer à la vie des ancêtres ?

7.- La vie juste après la mort

Chez les Sihanaka, quand on parle d'ancêtre, cela implique sainteté, c'est-à-dire que les ancêtres sont saints. En plus, ils croient que leurs ancêtres sont très proches de Dieu et leur servent alors d'intermédiaires. Mais pourquoi une personne qui vient de mourir n'est pas tout de suite considérée comme un ancêtre ? Voici ce que nous a raconté notre oncle :

Texte malgache	Traduction en français
« <i>Misy maha samihafa azy ny hoe : faty sy razana. Ny razana dia ilay resahintsika tany aloha, ilay anaovana ny joro. Fa ny faty kosa dia olona vao avy maty. Ny mampitovy azy ireo dia izy ireo samy milaza olona niharan'ny fahafatesana. Ny tsy mapitovy azy dia ny faty mbola tsy mipetraka any amin'ny toeran'ny razana</i> ». ⁷⁸	« Il existe une nuance entre les mots ancêtre et défunt. L'ancêtre est celui dont nous avons parlé plus haut, celui à qui on adresse les <i>joro</i> (invocations sacrées). Par contre, le défunt est la personne qui vient de mourir. La seule ressemblance c'est ces deux mots désignent une personne qui a subi la mort, la différence est que le défunt ne vit pas encore dans le monde des ancêtres ».

⁷⁷ Il s'agit de M. Rakotoniray, lors de notre entretien le 14 avril 2006 à Toamasina ;

⁷⁸ Rabearimanana Jean-Jacques, communication du 26 août 2005 à Ambohipasika.

A cause des erreurs que le mort a commis sur terre, l'âme n'est pas encore digne de vivre dans l'au-delà. Alors elle doit rester, durant un certain temps, entre le monde de vivants et le monde des ancêtres. Ce moment lui est nécessaire pour se purifier de toutes les souillures durant sa vie sur terre. C'est ce que Eugène Régis Mangalaza affirme en disant :

« Le défunt doit attendre un certain temps au seins de la terre-mère avant de naître dans la vie divino-ancestrale [...] A travers cette métamorphose corporelle, il s'agit pour le *aina* du défunt de se purifier de toutes les souillures contractées durant la vie antérieure ».⁷⁹

Chez les chrétiens, la durée de cette purification dépend du nombre des péchés, mais pour que la personne obtienne plus rapidement la grâce de Dieu, les vivants doivent prier pour elle et demander pardon à sa place puisqu'elle n'est plus en position de le faire. Quant aux Sihanaka, cette période de purification dure à peu près six mois. C'est le temps nécessaire aux herbes sarclées durant l'enterrement pour repousser. Cela signifie qu'il y a une nouvelle vie pour le défunt. Mais avant le moment où les herbes repoussent, les Sihanaka ne pratiquent ni *joro*, ni exhumation aux environs de la tombe du défunt. On évite au maximum de s'approcher de cette tombe sauf en cas de force majeure : le cas d'un mort à enterrer, par exemple. Si on est contraint de faire un *joro* pendant cette période, on doit le faire à la maison.

⁷⁹ MANGALAZA (E. R.), *La poule de Dieu*, « Les éléments constitutifs de la personne humaine », pp. 212 – 213.

8.- L'ancêtre bénéfique

Avec le temps, le défunt commence à prendre place dans le monde des ancêtres. Sa valeur augmente au fur et à mesure que les vivants l'invoquent lors des *joro*. Lorsque les vivants, par son intermédiaire obtiennent des réponses à leur prière (enfants, richesse...) on dit que le défunt est devenu un ancêtre bénéfique. C'est le stade final de l'humanité. Etant donné qu'il est acquitté de toutes les souillures de sa vie antérieure, il dispose de toutes les bénédictions et des protections dont les vivants en ont besoin.

De plus, pour les Malgaches, les ancêtres dignes de ce nom doivent aider et veiller sur les vivants. « *Raha razana tsy hitahy, fohazy hihady vomanga* »⁸⁰ (Si les ancêtres ne veulent pas nous bénir, réveillez-les pour arracher des patates). Autrement dit, les ancêtres qui n'arrivent pas à assumer leur responsabilité doivent faire celle des vivants.

Mais il n'appartient pas seulement aux ancêtres de rendre service aux vivants mais réciproquement, ces derniers doivent respect et obéissance aux ancêtres et ce, par le biais de la pratique des rites et traditions qu'ils ont laissés. Ils doivent aussi réaliser ce que les ancêtres leur dictent à travers les rêves. Et s'il arrive que les vivants désobéissent aux ancêtres, ces derniers, mécontents, les punissent en les frappant de malédictions.

En résumé donc, la naissance, la première coupe des cheveux, la circoncision, la perforation des oreilles et la menstruation pour les filles, le mariage et la vieillesse, la mort, la vie juste après la mort et la vie éternelle

⁸⁰ Rév. J. A. HOULDER, *Ohabolana ou proverbes malgaches*, p. 6.

(ancêtre bénéfique) sont les huit grands passages que l'homme doit suivre selon les Sihanaka. Quelle est alors la place de ce chiffre dans leur vie quotidienne ?

D'après ce que nous avons énuméré plus haut, le chiffre huit est un chiffre très spécial pour les Sihanaka. En effet, ils ne se familiarisent jamais avec ce chiffre par peur de ne pas atteindre un de ces passages. Il est, en quelque sorte, un chiffre réservé à ce phénomène considéré comme un sujet très délicat mais aussi effrayant. Le fait de ne pas pouvoir atteindre l'un de ces passages implique une imperfection chez les Sihanaka⁸¹. Par exemple, un homme marié sans être circoncis est lamentable, un mort qui n'a pas atteint sa vieillesse est malheureux... Par conséquent, ils conçoivent ce chiffre comme un chiffre de malheur. Tout ce qui est affilié à ce nombre est pour eux tabou, un porte-malheur. C'est pour cette raison que les Sihanaka évitent au maximum l'utilisation de ce chiffre dans la vie quotidienne. Il est strictement tabou pour eux de mettre ou de donner quelque chose au nombre de huit, mais si par hasard cela arrive, on le considère comme un porte-malheur.

A part cette signification sihanaka du chiffre huit, il existe quelques mots malgaches qui tournent autour de ce mot *valo* et qui n'ont rien d'agréable. Il y a d'abord le mot *fahavalolo* qui est formé par le préfixe *faha-* et la racine *valo* qui veut dire huit. Ce mot signifie ennemi pour les Malgaches, un ennemi est quelqu'un de qui on doit se méfier et si on peut le dire, on souhaite tout le mal à son ennemi : un accident, la misère, la mort... Ensuite, il y a le mot *mivalo* qui est composé du préfixe *mi-* et de la racine *valo*. *Mivalo* est synonyme du verbe confesser. Or celui qui confesse c'est celui qui reconnaît son erreur ou le mal qu'il a fait. Tout ceci, pour expliquer que tous les mots qui ont pour racine *valo*

⁸¹ Explication donnée par M. Vavilahy, 76 ans, lors de notre entretien du 26 août 2005 à Ambohitsilaozana.

sont, chez les Malgaches, employés pour indiquer des choses désagréable afin que tout le monde fasse attention.

II.- LE ZEBU

Après cette analyse du chiffre huit, nous allons maintenant parler du zébu. La présence de cet animal est très indispensable durant la cérémonie du *alataolambalo*. Cela nous invite alors à découvrir ses sens et ses valeurs dans la vie des Malgaches.

Effectivement, le zébu est un animal domestique occupant une place considérable dans la vie des Malgaches tant sur le plan social que sur le plan économique. Tout d'abord, si on ne parle que de sa particularité par rapport à ses semblables, cette bête est considérée comme un animal pur. Il rumine et il n'a rien d'inutile en lui. C'est pour ces raisons que les Malgaches pensent que cet animal est le plus préféré des ancêtres, du coup ils le considèrent comme un animal parfait à sacrifier durant une cérémonie quelconque telles que la circoncision, l'exhumation... Les Sihanaka s'en servent aussi durant le rite comme un accomplissement des vœux, une demande de pluie, le *alataolambalo*, etc. Il est également un grand moyen pour se réconcilier. Quelqu'un qui a commis une erreur envers autrui ou envers les ancêtres, doit faire recours à cet animal pour se racheter. En effet, « le zébu est un animal sacrificiel par excellence ».⁸²

⁸² Miora Mampionona, *Valeur anthropologique des perles dans la région d'Ambatondrazaka*, p. 106.

En résumé, le zébu est un animal qui paie et subit les conséquences des péchés des Malgaches afin de les délivrer de certaine crainte. Telle est, en quelque sorte, sa signification lors du *alataolambalo*. Les parents ayant mis au monde huit enfants sacrifient volontairement un zébu, en extrayant les huit os pour remplacer leurs huit enfants de peur qu'il arrive malheur à ces derniers.

Sur le plan économique, le zébu représente une grande richesse. Sans parler de sa valeur financière, il est indispensable pour effectuer tous les travaux relatifs à la riziculture et il est un animal facile à élever. En gros, le zébu est un des symboles de la société malgache.

III.- LE JORO ET LE RHUM

Après avoir parlé du zébu, nous allons voir maintenant le *joro*. Mais en parlant du *joro*, nous ne pouvons pas laisser de côté le rhum parce que chez les Sihanaka d'Ambohitsilaozana, *joro* et rhum vont toujours de pair. Le rhum utilisé durant un *joro* est appelé *ranon-joro* (eau de l'invocation sacrée).

Au sens propre du terme, le mot *joro* indique le fait de se tenir debout. Le mot *mijoro* est attribué à celui qui est toujours prêt à assumer ses actes ou ses responsabilités. On dit : *olona mijoro amin'ny maha izy azy* (un homme qui préserve sa dignité d'homme). Durant une cérémonie traditionnelle, le mot *joro* désigne toute prière adressée à des forces invisibles (Dieu, ancêtres) par un officiant. *Joro* désigne à la fois la prière, les vœux et les souhaits dirigés vers la divinité et sacrifice, offrandes, victimes à l'adresse de la même entité⁸³. Le *joro*

⁸³ Robert JAOVELO-DZAO, *Mythes, rites et transes à Madagascar (Angano, joro et tromba sakalava)*, p. 163.

durant le *alataolambalo* a pour but de demander la permission d’égorger le zébu et aussi la protection nécessaire pour écarter tous les malheurs aux huit enfants. Si le *joro* se déroule à domicile, il doit s’effectuer à l’angle nord-est de la maison. Cet angle est pour les Sihanaka, la place de toutes les bénédictions. En plus, il est le coin le plus proche du lever du soleil, donc illuminé le plus tôt et le plus chaud (dans l’hémisphère austral le soleil est le plus souvent du côté nord).⁸⁴

Le moment favorable pour un *joro*, chez les Sihanaka, est le moment où le soleil et la lune sont encore en phase ascendante. Etant donné que le *joro* est une communication avec des invisibles, il doit être précédé par trois cris forts d’un *lailà tsara anarana* (un homme qui a un bon nom). Quant au rhum, c’est une boisson alcoolique qui a une valeur considérable dans la vie cérémonielle des Malgaches. Le rhum le plus fréquemment utilisé et le plus réputé chez les Sihanaka est le *toaka gasy* (jus de canne à sucre fermenté et distillé). Les vivants pensent que cette catégorie de *toaka* est la boisson préférée des ancêtres en ce sens qu’ils l’ont bu à leur temps et en plus, c’est un produit local et non une importation. Par conséquent, les vivants utilisent ce genre de rhum pour prendre contact avec le monde sacré, peu importe sa quantité, mais ce qui compte c’est sa valeur symbolique. De plus, les ancêtres n’arrivent plus à se nourrir par la bouche, se contentent tout simplement de sentir le parfum des aliments ».⁸⁵

En dehors de son usage durant un *joro*, le rhum est aussi indispensable dans toutes les circonstances. Etant donné que cette boisson permet à son consommateur d'accéder à un autre monde. Lors d'un moment de tristesse on en sert à l'assistance dans le but de la faire oublier un peu la douleur ou une certaine angoisse. Au moment de joie, on invite les gens à boire du rhum car

⁸⁴ REMUZAT Claude, *Les racines de l'Antsihanaka*, p. 121.

⁸⁵ MANGALAZA (E. R.), *La poule de Dieu*, p125.

cela va les inciter à s'amuser et à les rendre audacieux. En dépit de tout cela, cette boisson est aussi un facteur qui instaure une communication entre les vivants. Lorsqu'une famille reçoit des visiteurs, pour manifester son respect et témoigner sa joie, elle leur offre du rhum. Après une longue séparation, lorsque les amis se rencontrent à nouveau, ils s'invitent à prendre un verre de rhum pour fêter leurs retrouvailles. Suite à une certaine réussite, pour partager sa joie, on fait un arrosage au cours duquel la fête sera toujours accompagnée de rhum. Durant l'accrochage ou le décrochage des huit os, le père des huit enfants sert du rhum à ses beaux-frères pour les remercier et aussi pour manifester son respect. Le rhum est aussi un élément majeur lors d'une réconciliation, pour réparer les dommages qu'on a causés et pour se faire pardonner, un fautif doit offrir du rhum à ses victimes.

Bref, joie ou tristesse, retrouvailles ou séparation..., le rhum est toujours présent. Il est donc inséparable de la vie quotidienne et traditionnelle des Sihanaka. Toujours, à propos du rhum, on se demande pourquoi les gens ne sont jamais avares pour en acheter. Pour les Sihanaka, ils disent : « *Toaka raha tsy mampafôka olona* » (le rhum, c'est quelque chose qui ne rend personne avare).

Après avoir analysé ces quatre grands signes et symboles, nous allons maintenant, apporter quelques critiques sur le rite du *alataolambalo*.

CHAPITRE II

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

I.- LES AVANTAGES DU *ALATAOLAMBALO*

La pratique du rite du *alataolambalo* n'est pas seulement faite dans le but de s'amuser ou de faire la fête. Pour les Sihanaka, ce rite a beaucoup de valeurs. C'est même un devoir envers Dieu et les ancêtres. En quoi ce rite du *alataolambalo* est-il important et quelles sont les raisons qui poussent les Sihanaka à le garder et à le pratiquer ?

1.- Conservation de la vie

Etant donné que le chiffre huit est conçu comme un chiffre tabou dans la vie quotidienne à cause de sa signification de porte-malheur, les Sihanaka font recours à la tradition en cas de force majeure. Ce cas de force majeure est le cas

des enfants au nombre de huit et le recours c'est la pratique du rite du *alataolambalo*. Le *alataolambalo* est une sorte d'exorcisme durant lequel les parents des huit enfants demandent pardon à Dieu et aux ancêtres parce qu'ils se sont familiarisés avec le chiffre huit. Ce rite consiste aussi, d'une part, à demander la bénédiction et la protection des forces invisibles afin que les enfants ainsi que toute la famille vivent sereinement.

Sachant que « toute religion est une précaution contre le danger que l'on court »,⁸⁶ et que le *alataolambalo* fait partie de la religion sihanaka, alors la famille qui a accompli le rite du *alataolambalo* se croit hors des dangers que peut apporter le chiffre huit. Elle espère en revanche, des récompenses venant des ancêtres. Bref, le rite du *alataolambalo* offre de l'assurance aux huit enfants et un apaisement de la conscience pour les parents. Alors, si jamais il arrive un malheur aux huit enfants ou à la famille, les parents ne se sentent plus responsables parce qu'ils ont accompli leur devoir vis-à-vis de la société et des ancêtres. Ils n'ont plus rien à se reprocher. Tout le monde se console alors en considérant l'événement comme une volonté divine et que personne n'y peut rien. Cette pensée est confirmée par le dicton disant : « *Fikasana ny an'olombelona fa ny didy an'Andriamanitra* » (L'homme propose mais Dieu dispose).

D'autre part, la pratique du *alataolambalo* permet aussi aux huit enfants de reprendre leur place dans la société. Avant la pratique du *alataolambalo*, les enfants se sentent comme exclus de la société à cause de leur nombre et les parents se croient endettés. De plus, il est interdit aux parents de dire qu'ils ont huit enfants avant l'accomplissement du rite. Si on leur demande, ils doivent répondre simplement qu'ils ont plus de sept enfants. Mais dès que le rite est achevé, les enfants seront réintégrés dans la société, les parents se sentent

⁸⁶ Henri Bergson, *Les deux sources de la morale et de la religion*, p. 128.

acquittés de leur dette et sont libres de dire le nombre exact de leurs enfants (huit). La famille a donc récupéré sa dignité au niveau de la société.

2.- Préservation de la coutume

Etant donné que la coutume est un des traits qui caractérisent chaque ethnie, le *alataolambalo* est un rite qui distingue les Sihanaka des autres ethnies. Ce rite contribue à la valeur sociale des Sihanaka. L'accomplissement du *alataolambalo* est également une occasion de réjouissance pour les parents en ce sens qu'ils ont pu avoir beaucoup d'enfants. Tout le monde reconnaît que les enfants sont des richesses venant du ciel, donc le couple a été bénii. De ce fait, la famille fait tout ce qui est dans ses pouvoirs pour la réalisation de cette cérémonie. Pour une famille riche, c'est une occasion de montrer ses richesses et pour cela elle invite le maximum de personnes possible, égorge beaucoup de zébus, sert beaucoup de rhum, etc.

Le moment du *alataolambalo* constitue aussi un moment de retrouvailles qui renforce la liaison familiale et sociale pour les Sihanaka. Vu la difficulté de la vie, les familles de même lignage ne peuvent plus se rendre visite fréquemment. Chaque famille profite alors de ce rite pour se rencontrer et en profite aussi pour se raconter des nouvelles. C'est également une occasion pour les membres de la grande famille, surtout les jeunes, de se faire connaissance, parce qu'il y a beaucoup de gens issus de cette même famille qui ne se connaissent même pas. Cette connaissance mutuelle entre les personnes qui ont des liens de parenté, est très indispensable pour les Sihanaka parce qu'il se peut que des jeunes tombent amoureux sans savoir leur relation familiale. Dans ce cas, la faute revient aux parents. En parlant des jeunes, leur présence à ce rite est très importante puisqu'il leur appartient d'assurer la continuité de cette tradition. Alors pour pouvoir transmettre ce rite à leurs descendants, ils doivent apprendre

pourquoi on pratique ce rite et comment on y procède. C'est cela qui fait que ce rite du *alataolambalo* est un héritage indestructible chez les Sihanaka. Ce rite appartenait aux ancêtres sihanaka, ils l'ont transmis à leurs descendants pour que ces derniers le gardent et le transmettent à leur tour aux générations suivantes et cela va continuer ainsi.

L'accomplissement du rite du *alataolambalo* est aussi une occasion pour les Sihanaka de prouver leur respect envers leurs ancêtres et de renforcer leur relation.

II.- LES INCONVENIENTS DU ALATAOLAMBALO

La pratique du rite du *alataolambalo* apporte beaucoup de biens à ceux qui le pratiquent, mais cela n'empêche pas qu'elle possède quelques côtés négatifs, comme tout office. De nos jours, la vie est devenue de plus en plus rude. A cause de la dégradation de l'environnement dans la région de l'Alaotra et à Madagascar, les conditions pour l'agriculture et l'élevage sont loin d'être favorables. Or, la population de cette région vit principalement de ces deux activités, vu cette situation, les gens ont du mal à économiser. Certains n'arrivent même pas à assurer leur subsistance. Pourtant, l'accomplissement du *alataolambalo* nécessite au moins un zébu à sacrifier ainsi que du riz pour le ravitaillement des invités. Pour le pratiquer, les familles sont donc contraintes d'épuiser leur épargne ou même de s'endetter.

D'un autre côté, comme toutes les coutumes, le *alataolambalo* est pratiqué suivant la croyance. Mais il n'offre aucune certitude ni garantie. Il y a ceux qui pratiquent le rite, mais cela n'empêche qu'il leur arrive encore des malheurs. En outre, il y a ceux qui le négligent mais qui vivent sans subir aucun danger. Ces deux possibilités inexplicables amènent certains gens à qualifier le

alataolambalo d'idolâtrie. De ce fait, son accomplissement est conçu par eux comme un gaspillage et une perte de temps.

CHAPITRE III

EVOLUTION ET AVENIR

Comme toutes choses, les traditions doivent aussi faire face à la mondialisation, à la modernisation, ainsi qu'à l'évolution technologique. Le *alataolambalo* n'en fait pas exception. Malgré sa grande valeur sociale, ce rite subit des changements autant dans sa conception que dans son accomplissement.

I.- EVOLUTION DU *ALATAOLAMBALO*

A cause de ses côtés positifs, le rite du *alataolambalo* est très important et mérite d'être gardé et appliqué au moment où il s'impose, pensent certains Sihanaka. Or, son accomplissement demande beaucoup d'argent. Devant cette situation « les Sihanaka attachés à la tradition, se trouvent dans l'obligation de simplifier le déroulement du rite dans le but de minimiser les dépenses ».⁸⁷

⁸⁷ Communication personnelle de M. Ramarozafy Jérôme, 68 ans, à Ambohitriesana, le 28 septembre 2005.

Pour cela, ils diminuent le nombre des invités, c'est-à-dire qu'ils n'invitent que ceux qui leur sont très chers et très proches. Ils éliminent du programme la pratique de la veillée durant la nuit précédent le jour de la cérémonie.

Ainsi, les invités n'arrivent que dans la matinée et rentrent chez eux le soir. De ce fait, les organisateurs n'ont qu'à les ravitailler à midi, et les dépenses d'hébergement sont annulées. Quant au repas, un seul zébu suffit pour le sacrifice, le repas des huit enfants et le repas communiel, donc il n'y aura pas de partage de viande crue.

En parlant de zébu, il est actuellement devenu de plus en plus rare dans la région de l'Alaotra. Ceci est dû à la consommation de viande, à la pratique des rites ponctuels : circoncision, rites funéraires, exorcismes, etc., et aussi à cause du développement du machinisme. Les gens au lieu d'acheter des zébus pour travailler leurs rizières optent pour l'achat d'un *kibota* qui leur assurera un rendement beaucoup plus élevé. En conséquence, cet animal commence à perdre sa place et sa valeur dans la vie des Sihanaka.

Cette rareté du zébu, ajoutée à l'inflation qui ne cesse de s'élever, pousse certains Sihanaka à remplacer l'animal de sacrifice. Actuellement, il y a des gens qui se servent tout simplement d'oies pour l'accomplissement d'une cérémonie quelconque. Les oies sont très nombreuses dans la région d'Alaotra, on peut dire même qu'elles sont le deuxième animal adoré des Sihanaka après le zébu. Du coup, ils pensent que l'oie est l'animal le mieux placé pour remplacer le zébu. Cela s'explique par le fait que durant les petites fêtes : anniversaire, arrosage, fête nationale, etc., la famille égorgue des oies pour que la fête soit digne de son nom. De plus, le prix est à la portée de tous et presque chaque foyer en possède.

Les familles qui n'ont pas le pouvoir de se procurer un zébu ont recours alors à une oie pour le sacrifice si elles ont à pratiquer le rite du *alataolambalo*. Pour le ravitaillement des invités, elles peuvent acheter de la viande au marché. Mais lorsque le *tangalamena* procède au *joro*, il doit dire que la famille s'excuse de ne pas pouvoir sacrifier un zébu, vu l'insuffisance des moyens, malgré sa bonne volonté. Il faut tenir compte alors de la bonne volonté de la famille, l'important de ce rite étant le respect des ancêtres. Pour la suite de l'invocation, on procède comme on aurait dû faire avec un zébu. Le *zamanjaza* égorgé alors l'oie, enlève les deux pattes et les deux ailes, les divise chacune en deux pour obtenir les huit os. Le reste sera préparé pour le repas des huit enfants.

Pour leur conservation, ces os seront ligotés et accrochés à l'angle nord-est de la maison jusqu'à ce qu'ils soient bien secs pour être rejetés.

Cette volonté de pratiquer toujours le rite malgré les divers problèmes social, financier et moral est soutenue par Mircea Eliade lorsqu'elle dit :

« La société se trouverait dans l'obligation de constater et d'affronter l'irréversibilité des événements : bon gré, mal gré, elle doit enregistrer et entériner l'histoire ».⁸⁸

Ainsi, la famille, même si elle n'a pas tué un zébu, se sent déchargée de son devoir et espère que les ancêtres comprendront et lui accorderont les bénédictions et les protections demandées. De même, aux yeux de la société, cette situation se comprend parce que sacrifice sous-entend coulée de sang sans

⁸⁸ Mircea Eliade, cité par Jean-Marie Estrade dans *Un culte de possession à Madagascar : le tromba*, p. 67.

tenir compte de l'abondance de la chair ou de la qualité de l'animal sacrifié. De plus, les parents auront déjà beaucoup de problèmes à élever ces huit enfants, il est donc admirable s'ils osent encore accomplir ce rite.

II.- AVENIR DU ALATAOLAMBALO

A cause de l'inflation qui ne cesse de s'élever, et de ses points faibles, l'authenticité du rite du *alataolambalo* commence à être remise en question dans la pensée sihanaka. Du coup, ce rite commence à perdre sa place dans la société.

D'une part, il y a la propagation du christianisme auquel bon nombre de gens adhèrent pour diverses raisons. On constate actuellement que malgré les innovations techniques, la vie des hommes se détériore. Sans parler de la difficulté du coût de la vie, il y a des différentes catastrophes naturelles qui frappent l'humanité pour ne citer que les cyclones, la sécheresse, la famine et l'inondation.

L'homme, malgré ses capacités et son intelligence se trouve désarmé devant cette situation et n'a aucun refuge à part la religion. Pendant ce temps, les chrétiens enseignent que seul Dieu qui se trouve au ciel est le maître de toute destinée humaine. Ils disent que la religion chrétienne est faite pour tout le monde sans distinction de race, ni de sexe en ce sens que tous les hommes sont enfants de Dieu. Dieu veut offrir aux hommes une vie pleine de bonheur, loin de toutes les souffrances et de tous les problèmes. Et tous ces dons seront réalisés si l'homme respecte et suit les commandements de Dieu. Un de ces commandements dit :

« Je suis ton Seigneur Dieu, tu adresseras tes prières à moi seul et toi, n'aie aucun Dieu à part moi ».⁸⁹

D'autre part, les traditions font partie de la religion ancestrale. Elles recommandent à ce qu'on honore les ancêtres, à ce qu'on leur adresse des prières, c'est-à-dire à les considérer comme des dieux. Donc, cette religion est contre le christianisme puisqu'elle n'est pas conforme aux commandements de Dieu. En conséquence, les gens ayant soif de bonheur et convaincus que leurs ancêtres ne les aident pas, abandonnent leur religion traditionnelle et optent pour la religion chrétienne en espérant une vie meilleure. Du coup, l'homme commence à se détacher de sa religion ancestrale basée sur les traditions lesquelles commencent à perdre leur place dans la société.

La propagation du christianisme nous semble la principale cause de l'abandon des traditions. Le *alataolambalo* n'est pas exclu de cet abandon. En plus, dans la *Bible*, il n'y a aucun passage qui signale une signification mauvaise ou un sens négatif du chiffre huit. C'est une raison de plus pour les chrétiens de nier et de négliger le rite du *alataolambalo*. Pour eux, Dieu protégera les enfants quel que soit leur nombre.

Une autre raison particulière qui cause la disparition totale du rite du *alataolambalo* est la limitation des naissances. A cause de la difficulté de la vie, ainsi que la civilisation à laquelle nous devons faire face actuellement, on dit qu'il ne faut plus mettre beaucoup d'enfants au monde. Cette limitation des naissances ne contribue pas seulement à faciliter la vie de la famille, mais préserve aussi la santé de la mère et des enfants. Cette idéologie est très en vogue et très suivie parce qu'elle a fait l'objet d'une sensibilisation massive avec

⁸⁹ *Exode*, XX, 2 – 3.

un prix moins élevé. De ce fait, il est vraiment très rare de trouver un couple ayant huit enfants à présent. La pratique du rite implique, rappelons-le, la naissance de huit enfants dans une famille. Autrement dit, s'il y a moins de huit enfants, il n'y a pas de rite du *alataolambalo*.

Vu l'importance d'un rite dans la culture d'une ethnie donnée et face à la disparition qui semble inévitable du *alataolambalo*, la question se pose : quelles mesures les Sihanaka doivent-ils prendre pour préserver ce rite ? Existera-t-il un jour, un acte similaire qui fera penser au rite du *alataolambalo* ?

Après avoir mené des enquêtes sur le rite du *alataolambalo*, nous allons essayer de répondre à ces questions en apportant quelques propositions qui nous semblent praticables, pour que le rite du *alataolamabalo* ne tombe pas complètement dans l'oubli.

Mais avant tout cela, il faut toujours rappeler que le rite du *alataolambalo* est une sorte de cérémonie de joie pour un couple qui a huit enfants. Autrement dit, ce rite est conditionné par l'existence de huit enfants. C'est cette première condition que nous allons exploiter.

Etant donné qu'il s'agit ici d'un rite qui a pour but de remercier Dieu et les ancêtres d'avoir donné au couple ces huit enfants, nous pensons alors que chaque famille pourrait organiser une grande fête, suivant ses moyens au moment où elle obtiendrait des enfants au nombre qu'elle a prévu ou souhaité. Dans ce cas alors, le nombre des enfants importera peu, mais l'important c'est que le couple en question est conscient que Dieu et les ancêtres ont accompli leur vœu et pour cela, il organise une fête pour les remercier et aussi pour manifester sa joie. Pour se souvenir de cet événement, et pour marquer son passage, il faut laisser des traces, des pierres levées au nombre des enfants, par exemple, ou les os du zébu sacrifié lors de la cérémonie, etc. Ce genre de cérémonie est appelé *tsikafara* chez les Sihanaka.

Au sujet du chiffre huit, nous pensons qu'il est rare de nos jours de trouver un couple ayant huit enfants. Mais pour garder ce chiffre et pour que le rite du *alataolambalo* soit digne du nom qu'il porte, nous avons comme proposition de faire pratiquer le rite du *alataolambalo* par les grands-parents au moment où le nombre de leurs petits-enfants atteint huit. Dans ce cas, puisque les grands-parents n'ont pas trop de dépenses à assurer, alors il leur appartient d'organiser la fête et d'en assurer les coûts. Le rite devient pour les grands-parents, une occasion de témoigner leur joie et de remercier Dieu ainsi que les ancêtres de leur avoir donné de nombreux petits-enfants.

CONCLUSION

Ce mémoire nous a donné l'occasion de savoir plus sur la culture sihanaka, notamment sur le rite du *alataolambalo*. Etant donné que le rôle des parents n'est pas seulement de mettre au monde leurs enfants, mais aussi de les protéger et de les soigner, devant la conception du chiffre huit, les parents des huit enfants ne peuvent pas être rassurés sans avoir pratiqué le *alataolambalo*. C'est le fait de sacrifier un zébu en vue d'obtenir les huit os de ses membres qui représenteront les huit enfants. Ensuite, ces os seront suspendus à l'angle nord-est de la demeure des huit enfants et jetés, enfin, dans un marais sept ou douze ans après.

Les parents des huit enfants croient que les dangers du chiffre huit sont emportés par ces huit os et la mort du zébu de sacrifice fait renaître les huit enfants dans la société. Cela revient à dire que le rite du *alataolambalo* est pratiqué en échange du bonheur des huit enfants. De ce fait, le rite ne sert pas seulement de la sérénité pour la famille, mais lui permet aussi de s'acquitter de sa dette envers la société. Le rite du *alataolambalo* est alors un rite spécial sihanaka qui tient une place très importante dans la société.

Malgré cette valeur considérable que détient ce rite, comme toute coutume, il possède des côtés négatifs. Ceux-ci sont d'abord dus aux dépenses qu'effectuent les parents pour son accomplissement. Vu la difficulté de la vie ainsi que la modernisation que nous devons affronter en ce moment, certaines gens, surtout les jeunes, jugent les coutumes tel que le *alataolambalo* comme un gaspillage.

En dehors de cela, il faut aussi souligner que la pratique de ce rite chez les Sihanaka fait partie de la religion. Ils y procèdent tout en croyant que cela peut servir à quelque chose de bon pour la famille. Mais cela n'empêche pas qu'un événement désagréable lui arrive, parce qu'il ne faut pas oublier que « la vie nous réserve toujours des surprises ».

Les jeunes de nos jours, à cause du développement des sciences, cherchent à avoir des connaissances et à tout maîtriser. En effet, ils ne mettent plus en valeur ce qui est imaginaire et ce qu'ils n'arrivent pas à expliquer ou à démontrer. Leur seule solution est d'éviter ces choses et de les ignorer. C'est pourquoi, nous pensons que si on ne fait pas quelque chose, toute la culture malgache y compris le *alataolambalo* risque de perdre sa place dans la société à venir. D'ailleurs, il est évident qu'à cause de son intelligence, l'homme est toujours tenté de connaître toute chose. Or, il faut se rappeler que l'être humain n'est pas absolu. Pour éviter l'instabilité, l'homme digne de son être doit reconnaître ses limites. Et cette reconnaissance doit se manifester dans l'adoption d'une croyance. La croyance n'est jamais démontrable, mais selon Kant, elle nous permet d'espérer.

Toujours en réfléchissant sur les problèmes qui menacent la disparition de toutes les coutumes, nous constatons que la cause directe et évidente de celle du *alataolambalo* est la limitation des naissances. Malgré son impact sur ce rite,

ce phénomène est irréversible parce que la majorité des gens sont convaincus actuellement que le fait d'avoir beaucoup d'enfants ne contribue qu'à accentuer les problèmes surtout la pauvreté.

L'adage populaire sihanaka : « *Tsara ny maro fa ny vitsy mora zarana hanina* » (Il est bien d'être nombreux mais il est facile de partager le repas à peu de personnes) illustre bien cette pensée. De ce fait, les couples de nos jours évitent d'avoir beaucoup d'enfants, sinon ils auront beaucoup de problèmes à gérer et ce sera aussi une honte vis-à-vis de la société.

Les ancêtres des Sihanaka concevaient les enfants comme des aides, parce que dès leur adolescence, les garçons peuvent aider leurs parents au travail : labourer la terre, garder les bœufs, chercher le bois sec pour le chauffage. Quant aux filles, elles peuvent chercher de l'eau, préparer le repas, etc. Il y a même des enfants qui travaillent hors de la maison pour gagner de l'argent afin de pouvoir aider financièrement leurs parents. C'est pour ces raisons que les ancêtres des Sihanaka souhaitaient avoir beaucoup d'enfants. De plus, les enfants ne seront pas seulement de la main-d'œuvre, mais à la mort de leurs parents, ils seront des *mpitomany* (ceux qui pleurent), des *mpandevina* (ceux qui enterrent) et des *mpandova* (héritiers), etc. L'héritage dont il est question ici n'est pas forcément matériel, mais concerne également tout ce que les parents détenaient durant leur vie : place sociale, caractères, talents, traditions...

Selon la religion chrétienne, les enfants sont considérés aussi comme des dons du ciel, des fils de Dieu, car Dieu a dit à Abraham : « Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre ».⁹⁰ En plus, Dieu n'incite pas seulement l'homme à engendrer beaucoup d'enfants, mais il a promis de leur venir en aide lorsqu'il

⁹⁰ *Genèse*, I, 28.

dit : « Est-ce à vous de m'interroger sur mes enfants et de me donner des ordres sur le travail de mes mains ? ».⁹¹ Cela revient à dire que, selon la croyance, un grand nombre d'enfants n'est pas nécessairement source de problèmes dans une famille, car les enfants qui sont des fils de Dieu, seront toujours sous la responsabilité et la protection de ce dernier.

Mais de nos jours, tout est dépassé puisque la situation change. Etant donné que Madagascar est un pays pauvre, il a besoin des aides et financements venant de la communauté et des organismes internationaux pour son développement économique. Or, pour pouvoir bénéficier de l'aide de ses partenaires, Madagascar doit se soumettre à certaines conditions. Parmi ces conditions figure la planification familiale. Les bailleurs de fonds pensent qu'avoir beaucoup d'enfants signifie une augmentation des charges, alors cela constitue une source de la pauvreté. Ainsi, ils recommandent la pratique du planning familial pour réduire et limiter les naissances.

Madagascar étant dans un besoin crucial de financement s'efforce de mettre en œuvre ces recommandations et par le biais du ministère de la santé, il incite les gens à limiter le nombre de leurs enfants par le planning familial. En plus, le travail des enfants est interdit par la loi, et tous les enfants doivent aller aussi à l'école puisque c'est leur droit. Ainsi, les enfants sont conçus autrement car ils ne sont plus de la main-d'œuvre rurale, mais deviennent des charges pour les parents. De ce fait, les couples, de nos jours, évitent d'avoir beaucoup d'enfants de peur d'avoir beaucoup de problèmes à gérer.

Malgré ces problèmes qui accélèrent la disparition du *alataolambalo*, on ne peut pas nier le fait qu'actuellement, il existe encore des gens qui sont attachés à leur culture et qui font de leur mieux pour la garder. Compte tenu de leurs moyens, certains pratiquent encore leur tradition mais avec modération. Ce

⁹¹ Isaïe, XLV, 11.

geste symbolise un patriotisme parce que l'attachement à sa propre culture rend à l'homme une certaine liberté, alors que l'adoption de celle des autres est un signe de dépendance et de non-fierté.

Pour terminer cette remarque, nous allons reprendre la phrase d'un de nos informateurs : « *Rehefa ny zavatra no misy fombafombany dia manana ny hajany izy izay ; izay misy fadifady kosa dia manana ny hasiny* ».⁹² (Si une chose a ses procédures, c'est qu'elle est respectable, et si une autre a ses interdits, c'est qu'elle est sacrée). Cela revient à dire qu'une société démembrée de sa tradition et de sa culture est une société qui a perdu sa dignité et son prestige. Alors, gardons notre culture afin de garder notre identité et notre dignité.

⁹² Il s'agit d'un entretien avec M. Randrianarisoa Jean-Baptiste, le 25 septembre 2005, à Ambongabe.

BIBLIOGRAPHIE

I.- OUVRAGES SUR MADAGASCAR

- 1.- ANDRIAMANJATO (R. M.), *Le tsiny et le tody dans la pensée malgache*, Paris, Présence Africaine, 1957, 101 p.
- 2.- DUBOIS (R.), *Olombelona, essai sur l'existence personnelle et collective à Madagascar*, Paris, Edition l'Harmattan, 1978, 151 p.
- 3.- ESTRADE (J.-M.), *Un culte de possession à Madagascar. Le tromba*, Paris, Anthropos, 1977, 390 p.
- 4.- FERNANDEZ (M. F.), « Contribution à l'étude du peuplement ancien du lac Alaotra », *Taloha*, n° 3 : pp. 3 – 55. Antananarivo, Université de Madagascar, 1970.
- 5.- JAOVELO-DZAO (R.), *Mythes, rites et transes à Madagascar, (Angano, joro sy tromba)*, Paris, Karthala, 1996, 392 p.
- 6.- MANGALAZA (E. R.), *La poule de Dieu, essai d'anthropologie philosophique chez les Betsimisaraka, Madagascar*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 1994, 331 p.
- 7.- MIORA MAMPIONONA, *Valeur anthropologique des perles dans la région d'Ambatondrazaka*, Université de Toamasina, 2005, 126 p.
- 8.- RAKOTONIARY, *Le fandrangitanaombilà (la circoncision). Sens et valeur chez les Sihanaka*, mémoire de maîtrise en philosophie, Université de Toamasina, 1998, 197 p.

- 9.- RALAIMIHOATRA (E.), *Histoire de Madagascar (Dès l'origine à la fin du XIXe siècle)*, Tananarive, 1965, 226 p.
- 10.- RALAITAFIKA (P. S.), *Tahirin'Antsihanaka*, 1947, 87 p.
- 11.- REMUZAT (C.), *Les racines de l'Antsihanaka*, 148 p.
- 12.- RAZAFINTSALAMA (P. A.), *Ny finoana sy ny fomba malagasy (croyances et rites)*, Antananarivo, Edition Md Paoly/Filles de saint Paul, 1997, 146 p.
- 13.- VIG (L.), *Croyances et mœurs des Malgaches*, Antananarivo, Editions Otto Chr. Dahl, Fascicule II, Trano printy Fiagonana Loteriana Malagasy, 1977. 80 p.

II.- OUVRAGES GENERAUX

- 14.- DOUGLAS (M.), *De la souillure*, Paris, édition, Maspero, 1971, 193 p.
- 15.-HADES, *Manuel complet de Numérologie, Symbolisme et Divination*, Paris, éditions Buiissière, 1986, 145 p.
- 16.-KANT (E.), *Critique de la raison pure*, Paris, P.U.F., 1990, 384 p.
- 17.- PASCAL (B.), *Pensées*, 1671, VII, 54.

18.- STERLING (Dr M.), *Les morts sont toujours vivants*, Saint Jean-de Braye,
édition Dangles, 1979.

19.-VAN GENNEP (A.), *Les rites de passages*, Paris, Nourry, 1909, 286 p.

III.- DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES

20.-*Dictionnaire encyclopédique pour tous, Nouveau petit Laoursse*, Paris,
2003, 1885 p.

21.-*Encyclopædia Universalis*, vol. 10 et 11.

IV.- BIBLE ET REVUE SUR MADAGASCAR

22.-*La Bible, (ancien et nouveau testament)*, traduction œcuménique sur les
textes originaux hébreux et grec, nouvelle édition revue, Alliance
biblique Universelle, Paris, CERF, 1988.

23.-HOULDER (Rév. J. A.), *Ohabolana ou proverbes malgaches*, traduits et
annotés en français par M.H. NOYER, édités par Rév. J. SIBREE,
D. D. F. R.G. S., Tananarive, Imprimerie Luthérienne, 1960, 216 p.

24.- *La gazette de la grande île* du 25/11/04.

V.- LIENS INTERNET

25.-http : www.haisoratra.org/breve/hp 8

INDEX GLOSSAIRE

= A =

- aina*, souffle de vie , 34, 92
ala, action d'enlever, d'extraire, 52
alafaditra, exorcisme, 6, 55
alataolambalo, le rite qui consiste à extraire les huit os des membres supérieurs et inférieurs d'un zébu, 6, 7, 8, 9, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 59, 60, 61, 63, 64, 65, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 82, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 111, 112, 114
ambo, en haut, 30
anabavy, sœur, 34, 36, 44
anabavy, ravavy, sœur, 34
anadà ou *ralà*, frère, 34
anaka, enfant, 26, 27, 64
Andriamanitra, Le Seigneur parfumé, Dieu, 33, 40, 60, 64, 71
anjoro firarazana, le coin nord-est de la maison, le coin de la prière, 41
angovavy, tante paternelle, 34, 36
Ariary, unité monétaire malgache depuis janvier 2005, 17, 56, 79, 80
Aza mifanarakaraka intsony, Ne nous poursuivez plus, 46

= B =

- babay* ou *bebe*, grand-mère, 34
babay ou *bebe*, grand-mère, 36
balà ou *dadabe*, grand-père, 36
bazimu, Vazimba, esprit des ancêtres, 23
besisika, poisson, cyprinidés, 12

= D =

- dada sy mama*, papa et maman, 37
dadabe ou *balà*, grand-père, 34

dadatoa ou dadafara, oncle, 36

dadatoa, dadafara, oncle, 34

= **F** =

fady, interdit, tabou, 5, 6, 41, 50

fahavalolo, huitième, ennemi, 64, 71, 72, 94

fahavalon-janaka, le huitième enfant, 51

fahavaratra, la saison des pluies, été, 17, 18

famadihana, exhumation, 18

fanitrifana, réinhumation, 47

fibata, poisson importé de la Corée du Nord, 13

fidiran-dapa, le commencement de la cérémonie, 59

fihavanana, amitié, 37, 38, 39, 74, 123

fikasana ny an'olombelona fa ny didy an'Andriamanitra, l'homme propose,
mais Dieu dispose, 100

fito lahy fito vavy, sept garçons et sept filles, 51

fokontany, la plus petite division administrative, village, hameau, quartier, 15

= **H** =

hahasoa hahatsara Andriamanitra Andriananahary, que cela nous apporte le
bien et le bon, Dieu Créateur, 72

hanaka, plaines inondées, marécages, 25

Hatoka ny fanahy ka tsy hitan'ny tompony, L'âme est comme la nuque, elle
n'est pas visible par son détenteur, 39

havana, parent, 38, 39

hisatra, jonc, 63

ho tratra antitra anie ianao, ho toloran-jafy tehina, que tu atteignes ta vieillesse
et que tes petits-enfants te tendent une canne, 88

= **I** =

ilaozana, qu'on abandonne, 29

izay ela nihetezana lava volo, celui qui s'est coupé les cheveux il y a longtemps
a les cheveux longs, 89

= **J** =

jijy, chanson et danse traditionnelle, 59

joro, invocation sacrée, 40, 41, 63, 64, 68, 69, 72, 74, 76, 77, 78, 79, 80, 91, 92,
93, 96, 97, 105

= **K** =

kibota, machine agricole, 104

kitapo nifonosana, la mère porteuse de l'enfant, 69

kodiaran-tsarety ny fiaainana, ny ambony mbola ho ambany ary ny ambany
mbola ho ambony, la vie est comme une roue de charrette, le bas peut être en
haut et vice versa, 39

= **L** =

Lahatra ny fanambadiana ary ny tokantrano fihafiana, Le mariage est un destin
et le foyer c'est de la souffrance, 87

lailà tsara anarana, un homme qui a un bon nom, vivant de père et de mère, 63,
97

lambalandy, tissu en soie, 46

Lamban'akoho ny fanambadiana ka aina no fetra, Le mariage est comme les
plumes de la poule, la vie est sa limite, 88

lapa, palais, lieu des réjouissances, 59, 71

lapia, poisson, 13

laut, la mer, 24

= **M** =

- maitso ahitra*, au moment de la verdure, au moment où tout est vert, 17
mama ou reny, maman, 34
mamatoa, toto ou mamafara, tante, 34
mamatoa/mamafara, tante, 36
manala, enlever, extraire, 52
mangatsiatsiaka, frais, fraîcheur, 78
may mololo, le chaume brûle, période après la récolte du riz, 18
miaka-bokatra ou main-tany, au moment de la moisson, saison sèche, 18
mihanaka, qui se répand, 25
mijoro, se tenir debout, faire une invocation sacrée, 72, 96
miombon’afy, uni par le foyer, 51
miombon’aina, uni par les enfants, 51
mivalo, supplier, confesser, 94
mpanandro, astrologue, 57
mpandevina, ceux qui enterrent, 113
mpandova, héritiers, 113
mpihavana, parents, appartenant à la grande famille, 38
mpijoro, l’officiant, 63
mpitaiza, parents nourriciers, 57
mpitomany, ceux qui pleurent, 113

= **N** =

- ny entan-jaray mora zaka ary ny tao trano tsy efan’ny irery*, les bagages partagés sont faciles à porter et la construction d’une maison ne peut pas être accomplie par une seule personne, 39
ny zanaka no andry iankinan’ny ray aman-dreny, les enfants sont les piliers de leurs parents, 69

= **O** =

olom-pady, personne interdite par l'inceste, 32

olona mijoro amin'ny maha izy azy, un homme qui préserve sa dignité d'homme, 96

osika, danses folkloriques traditionnelles, 59

= **R** =

rafozam-bavy, belle-mère, 36

rafozan-dà, beau-père, 36

raha razana tsy hitahy, fohazy hihady vomanga, si les ancêtres ne veulent pas nous bénir, réveillez-les pour arracher des patates, 93

rahalà, frère, 36

ranon-joro, le rhum qui a servi à l'invocation sacrée, 96

ranôtra, belle-sœur, 34, 36

ray ou *daday*, père, 34

ray, daday ou papa, papa, 36

razana, ancêtre, 40, 60, 74, 91

reny ou *mama*, maman, 36

rombaka, le fait de se précipiter pour s'accaparer d'une chose, 84, 85

= **S** =

saboribonga, cache-sexe, 72

sahafa, van, 85

salafatr'akondro, la coupe symbolique d'une feuille de bananier pour marquer la séparation, 45

salama, bonjour !, 33

saravo, panier contenant les huit os à rejeter dans les marécages, 78, 79

sia, perdu, 25

siha, perdu, 26

sisika, le fait de s'introduire de force, 25

= **T** =

tamorondrano, ceux qui vivent au bord de l'eau, des marécages, 12

tanety, collines, montagnes, s'opposent aux rizières irriguées, 13

tangalamena, chef de famille, 56, 57, 60, 63, 70, 72, 73, 74, 78, 79, 80, 105

taolambalo, les huit os, 8, 52, 71, 72, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 80

taolana, os, 52, 72, 79

toaka, rhum, 39, 72, 73, 74, 79

toaka gasy, rhum de fabrication locale, fabrication et consommation interdites par les lois malgaches, 97

toaka raha tsy mampafôka olona, le rhum, c'est quelque chose qui ne rend personne avare, 98

tompondraharaha, les organisateurs de la cérémonie, 58, 59, 60, 61, 73

tranofotsy, abri provisoire pour accueillir les ancêtres, 46

tsara ny maro fa ny vitsy mora zarana hanina, il est bien d'être nombreux mais il est facile de partager le repas à peu de personnes, 113

tsikafara, rite d'accomplissement d'un vœu, 109

tso-drano, bénédiction, don rituel, 58, 60, 63, 73

tsy mora ny manao raha, il n'est pas facile de faire quelque chose, 54

tsy reny laza ka raha zazarano, sans réputation comme un enfant mort en bas âge/mort-né, 44

= **V** =

vady, lelà ou fanambadiana, le mari, 34

vady, vaiavy ou fanambadiana, l'épouse, 34, 36

vahiny, étranger, visiteur, 84

valilà, beau-frère, 34, 36

valo, huit, 52, 60, 64, 74, 79, 83, 94

vato, pierre, 2, 26, 28
vazaha, Les Blancs, les étrangers, 72
vazimba, 22, 23, 24, 25
vendrana, joncs, 17
vinantolahy, gendre, 36
vinantovavy, bru, 36
voakabary, sanctionné négativement, 37
vohitra, montagne, 29, 30

= **Z** =

zafiafy, arrière-petit-enfant, 34, 37
zafy, petit-enfant, 34, 36
zama, oncle maternel, 34, 36
zamanjaza, oncle maternel par rapport à son neveu, 69, 70, 71, 72, 78, 79, 85, 105
Zanahary, Créateur, 40, 41, 64, 77
Zanahary nahary tongotra aman-tanana, Le Dieu qui a créé pieds et mains, 40
zanaka lahy, les fils, 34, 36
zanaka vavy, les filles, 34, 36
zazarano, enfant mort-né, ou mort en très bas âge, 43
zimu, esprits des ancêtres, 23

TABLE DES MATIERES

LE RITE DU ALATAOLAMBALO CHEZ LES SIHANAKA. LE CAS DE LA COMMUNE RURA LE D'AMBOHITSILAOZANA, DISTRICT D'AMBATONDRAZAKA.....	1
REMERCIEMENTS	1
LISTE DES INFORMATEURS	3
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE	6
CHAPITRE I : LE CADRE GEOGRAPHIQUE.....	7
I.- QUELQUES MOTS SUR LE PAYS SIHANAKA.....	7
II.- DELIMITATION DE LA COMMUNE RURALE	
D'AMBOHITSILAOZANA	15
1.- Sa description.....	15
2.- Sa situation économique	16
3.- Le mode de vie de la population.....	19
CHAPITRE II : LE CADRE HISTORIQUE	12
I.- LES DONNEES DE L'HISTOIRE SUR L'ORIGINE DES SIHANAKA.....	12
1.- Les ancêtres des Sihanaka	22
2.- Origine du mot Sihanaka	25

II.- LE DISTRICT D'AMBATONDRAZAKA	26
III.- L'HISTOIRE D'AMBOHITSILAOZANA	29
1.- L'origine du nom Ambohitsilaozana.....	29
2.- Evolution de l'histoire	30
CHAPITRE III : LE CONTEXTE SOCIO-CULTUREL DE LA COMMUNE RURALE D'AMBOHITSILAOZANA	22
I.- SUR LE PLAN SOCIAL.....	22
1.- Les façons de se comporter.....	22
2.- Le sens du <i>fihavanana</i>	37
II.- SUR LE PLAN DE LA CULTUREL.....	40
1.- La religion.....	40
2.- Les rites funéraires.....	42
DEUXIEME PARTIE : LE RITE DU ALATAOLAMBALO	33
CHAPITRE I : ORIGINE DU ALATAOLAMBALO	34
I.- DESCRIPTION DU RITE.....	52
CHAPITRE II : LE DEROULEMENT DU ALATAOLAMBALO	50
I.- AVANT LA CEREMONIE	50
Les préparatifs	50
II.- LE DEROULEMENT DE LA CEREMONIE	59
1.- <i>Le fidirana an-dapa</i> (entrée au palais)	59
2.- Le jour de la cérémonie	60

III.- APRES LA CEREMONIE	73
1.- Le décrochage des <i>taolambalo</i>	74
2.- Le rejet des <i>taolambalo</i>	76

TROISIEME PARTIE : REFLEXIONS SUR LE ALATAOLAMBALO... 79

CHAPITRE I : INTERPRETATION DE QUELQUES SIGNES ET SYMBOLES.....80

I.- SIGNIFICATION DU CHIFFRE HUIT.....80	
1.- La naissance.....82	
2.- La première coupe des cheveux.....82	
3.- La circoncision.....83	
4.- Le mariage	85
5.- La vieillesse	86
6.- La mort.....88	
7.- La vie juste après la mort.....89	
8.- L'ancêtre bénéfique	91

II.- LE ZEBU93

III.- LE JORO ET LE RHUM.....94

CHAPITRE II : AVANTAGES ET INCONVENIENTS81

I.- LES AVANTAGES DU ALATAOLAMBALO 81	
1.- Conservation de la vie.....81	
2.- Préservation de la coutume	99

II.- LES INCONVENIENTS DU ALATAOLAMBALO100

CHAPITRE III : EVOLUTION ET AVENIR	102
I.- EVOLUTION DU <i>ALATAOLAMBALO</i>.....	98
II.- AVENIR DU <i>ALATAOLAMBALO</i>.....	105
CONCLUSION	103
BIBLIOGRAPHIE	116
I.- OUVRAGES SUR MADAGASCAR	116
II.- OUVRAGES GENERAUX	117
III.- DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPEDIES.....	118
IV.- BIBLE ET REVUE SUR MADAGASCAR.....	118
V.- LIENS INTERNET	118
INDEX GLOSSAIRE	116
TABLE DES MATIERES.....	120